

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Advis Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada,
Limitée, au numéro 13, rue Saint-Jacques, à Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 4
États-Unis et Empire Britannique	\$ 6
Union postale	\$ 12
Livraison à domicile	
Montréal et Québec	\$ 4

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

MARDI, 18 MARS 1941

L'entraînement militaire au Canada

A mesure que les mois passent et que se modifient les circonstances, l'observateur impartial ne peut s'empêcher de reconnaître que le gouvernement fédéral a fait preuve de sagesse en adoptant une politique conforme aux nécessités de la guerre et au sentiment général des Canadiens. Il a su se garder des extrêmes et maintenir un équilibre harmonieux dans tous les domaines de l'activité militaire. Cette pondération et ce jugement droit ne satisfait pas les torques, qui souhaiteraient que les libéraux épousent leurs ambitions et leurs vues étroites. La question de l'entraînement des recrues fournit à cet égard un exemple significatif.

M. Hanson et ses partisans essaient sans cesse de jeter le discrédit sur l'organisation de l'entraînement obligatoire, affirmant sans preuves qu'il est coûteux, inefficace et incomplet. La conclusion se dégage sans peine: qu'on en vienne à la conscription et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes ! M. Gardiner et M. Ralston ont répondu à toutes les critiques avec mesure et justesse. Ils ont démontré qu'ils ne perdaient pas de vue la situation présente et qu'ils y adaptaient leur conduite. N'est-ce pas là la qualité maîtresse des gouvernants ?

Après la chute de la France, nous ignorons de quelle façon s'orienterait le conflit; il y avait lieu de croire, comme l'avait laissé entendre M. Churchill, qu'il faudrait avant longtemps songer à continuer la lutte de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est pourquoi le gouvernement a aussitôt avisé au plus pressé et a établi l'entraînement de trente jours, insuffisant certes à former une armée de métier, mais qui avait l'incontestable mérite d'initier en peu de temps à la pratique des armes un grand nombre de jeunes gens. Mais la Grande-Bretagne a tenu bon; par sa résistance, elle a démontré qu'un jour viendrait où les Alliés passeraient à l'offensive. C'est ce qui a déterminé les autorités fédérales à modifier le plan initial et à lui substituer l'entraînement de quatre mois, qui débutera dans quelques jours.

Le nouveau système causera moins de perturbations, parce qu'il s'applique à moins de jeunes gens; l'industrie souffrira moins de l'absence des recrues. Chaque année, 72,000 jeunes gens recevront une instruction assez poussée et pourront par la suite se spécialiser dans l'arme de leur choix. M. Ralston a bien marqué que l'entraînement, même limité à un mois, avait été un bienfait stimulant, puisqu'environ 25 pour cent des recrues avaient manifesté leur désir de s'enrôler de façon permanente.

Cet appel aux armes ne s'adresse pas uniquement aux hommes de vingt-et-un ans. Les exigences actuelles ne dépassent pas le nombre qui sera entraîné durant 1941. Cependant, advenant le cas où les autorités militaires jugeraient nécessaire d'augmenter les cadres, les classes suivantes seront aussi susceptibles d'aller au camp. M. Gardiner a été très précis à ce sujet: "Nous avons dit que, si la classe de 21 ans comprenait un nombre suffisant de jeunes gens, seuls ces derniers seraient appelés, et que s'il devenait nécessaire de faire un appel en dehors de cette classe pour obtenir le nombre suffisant d'hommes, nous le ferions." Le problème le plus important, c'est de ne pas céder à un emballement irréflectif et de vouloir transformer en soldats tous les hommes valides, au détriment de l'activité industrielle dont nous savons de reste la précieuse utilité dans notre effort de guerre.

On se rendra compte du travail coordonné qui s'accomplit à Ottawa en se rapportant à la déclaration du ministre de la défense nationale à l'effet que l'active et la réserve enrôleront chaque mois 5,000 hommes chacune, en même temps que le plan d'entraînement s'exécutera. En d'autres termes, cela signifie qu'il y aura toujours 40,000 hommes au moins qui apprendront en même temps leur métier de soldats. Ce qui suffit amplement pour l'instant à la sécurité du Canada et aux renforts à apporter à nos troupes outremer.

Bref, le gouvernement s'emploie à doter notre pays d'une armée permanente, devenue indispensable à un peuple qui possède maintenant et pour l'avenir de grandes responsabilités. C'est une conséquence de notre émanicipation. Nous accédons peu à peu au rang de grande puissance; il n'est donc pas étonnant que nous devions nous y préparer de façon à protéger à la fois notre richesse nationale et notre idéal de vie. Aucun patriote ne peut blâmer une politique qui s'inspire d'une aussi haute préoccupation.

Choses du temps

Loin de la guerre

La guerre préoccupe-t-elle tous les peuples ? Puisqu'on se bat en Afrique et en Asie, qu'en Europe, en Amérique et en Océanie l'activité productive d'armement et l'entraînement des troupes ne se dément pas un instant, il semble que le conflit actuel ait étendu ses ramifications dans tous les foyers. Pourtant au nord de Pelly Bay, notre vingtième siècle tourmenté est pour les Eskimos de la race Inuit qui y demeurent un mythe aussi fantastique que celui d'Icare pour les Anciens.

Ils vivent dans un pays où les températures de 50 en dessous de zéro sont normales, où une agglomération de 25 personnes sur une surface de 10,000 milles est considérée comme très importante et où le poisson séché ou pourri devient un mets délicat. C'est du moins ce que nous raconte un jeune romancier français Gontran de Poncin qui a vécu avec les Inuit jusqu'à son retour en France au printemps de 1940 pour son service militaire, et dont on est sans nouvelles depuis.

Lutter contre les tempêtes de neige, se battre pour sa nourriture, telles sont les grandes préoccupations de l'existence de ces gens. Ils s'accroissent à côté d'un trou de phoque non pendant des heures mais pendant des journées de guet dans un équilibre extraordinaire, le horizon en main, dans une posture où un blanc ne pourrait pas demeurer plus de quelques minutes. Les igloos qu'ils habitent dégagent une odeur épouvantable, mais tous les objets d'usage domestique y sont à portée de la main et point n'est besoin de se lever pour les atteindre.

L'auteur a rencontré parmi eux un missionnaire, le Père Henry, véritable ascète qui a fait son admiration. Ce prêtre habitait une cave qui était trop petite et trop froide même pour des Eskimos. Il ne faisait qu'un repas par jour et ne s'alimentait que de poissons crus et gelés. Mais il était protégé contre le froid, contre la faim, contre tous les assauts d'un monde physique dont il vivait à part par la seule vertu de sa vie mystique et de sa charité.

La rude vie des Eskimos qui se déroule dans une atmosphère sentant le phoque rance n'est pas tentante. Il n'est pas étonnant qu'on n'y parle pas d'Hitler et de ses ambitions de conquête. Seul le missionnaire et celui qui a un sens réel de la fraternité humaine, quelles que soient les déchirances qu'elle offre, peuvent trouver une paix véritable au pays primitif des Inuit d'où la pensée même semble bannie.

Tristes anniversaires

La semaine passée l'occupation allemande a pesé un peu plus lourdement sur la population de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, alors que pour ces deux pays le souvenir de trois et de deux années de souffrances depuis l'annexion ne trouve sa contrepartie que dans l'espoir d'une victoire britannique.

La guerre actuelle a virtuellement commencé le 11 mars 1938, lorsque les Allemands pénétrèrent en Autriche ont mis fin à l'ordre européen existant et au système de paix dont profitaient alors toutes les nations. La portée de cet événement a pourtant échappé non seulement à la plupart des Autrichiens eux-mêmes mais aux autres nations qui devaient être, par la suite, les victimes de méthodes de conquête identiques.

Afin d'éviter les représailles qu'engendreraient des manifestations dans les rues, les Tchèques ont organisé le 15 mars une protestation silencieuse impressionnante. Certaines villes étaient absolument désertes, tous les patriotes s'étant abstenus de paraître dans les rues, théâtres, cinémas, restaurants et autres lieux publics où ils auraient pu rencontrer des Allemands.

On a déjà beaucoup écrit sur la force de résistance des Tchèques et l'organisation méthodique du sabotage auquel ils se livrent. Chaque mois des officiers leur passent les consignes secrètes qui sont fidèlement exécutées dans les usines ou les bureaux. Les raids de la R.A.F. sont particulièrement désirés par les patriotes qui profiteraient de la confusion engendrée pour compléter sur place l'oeuvre de destruction que les avions alliés auraient amorcée.

On écoute tellement les émissions de la B.B.C. dans les grandes villes que les Allemands se sont plaints de l'encombrement des lignes de téléphone, à la fin du bulletin quotidien de nouvelles donné en langue tchèque, par des personnes qui, malgré les risques qu'elles encouraient, s'empressaient de donner à des amis un résumé des derniers événements. Des policiers mêmes ont été arrêtés pour cette raison.

Les prêtres catholiques sont aussi l'objet d'une étroite surveillance parce qu'ils sont soupçonnés d'encourager l'esprit de résistance et de le fortifier dans leurs sermons. Mais surtout où il se manifeste on peut prévoir combien terrible sera l'heure de la revanche chez ceux qui l'ont attendue si longtemps.

Hong-Kong forteresse du Pacifique

Depuis cent ans que Hong-Kong a été cédée par la Chine à la Grande-Bretagne, elle a été une cité parfumée, ainsi qu'elle est poétiquement dénommée en chinois, n'a cessé de devenir un des bastions les plus forts de la pénétration des puissances occidentales en Orient. Centre commercial très important, Hong-Kong méritait d'être défendue à cause des puissants intérêts dont elle est le symbole, c'est pourquoi l'île devint une base militaire et navale des plus importantes, une seconde Malte pour les Britanniques.

Hong-Kong a reçu récemment la visite de Sir Robert Brooke-Popham, commandant en chef des forces britanniques en Extrême-Orient qui a inspecté les préparatifs de défense qui permettront à l'île non seulement de se protéger au cas où un conflit surgirait dans le Pacifique, mais d'agir en liaison avec les postes de Singapour, de la Malaisie et des Indes Néerlandaises tous visés par le même agresseur.

C'est pourquoi, depuis l'an dernier déjà, Hong-Kong s'arme et s'entraîne selon un plan de défense très complet. Des réserves de vivres ont été accumulées, des tunnels et des abris souterrains ont été construits, des munitions emmagasinées et des exercices d'alertes de jour et de nuit ont lieu constamment.

La population est presque toute entière sur le pied de guerre, y compris les femmes et les Chinois qui ont appris à surveiller les parachutistes.

Les abords de Hong-Kong ont été minés sur une large surface et tout a été mis en oeuvre pour rendre un siège de l'île extrêmement onéreux pour l'assaillant. Si toutefois celui-ci parvenait à isoler du continent, sa résistance lui permettrait d'attendre des secours et de forcer l'ennemi à une rencontre sur mer de forces navales considérables et à livrer ainsi la bataille du Pacifique qu'il n'est pas sans redouter.

QUESTIONS ACTUELLES

La Bataille de l'Atlantique

Le Premier Lord de l'Amirauté A. V. Alexander s'est exprimé sans aucune ambiguïté aux Communes britanniques: "Jamais auparavant dans l'histoire de notre force navale n'avons-nous eu besoin de plus de navires." Le fait s'explique aisément. Durant la dernière guerre, les Allemands ont éprouvé l'efficacité du blocus maintenu contre eux par la marine royale. Cette fois-ci, pour y faire échec, ils se sont appliqués à le déjouer en construisant de nombreux sous-marins qui sillonnent toutes les mers du monde et des bombardiers ayant un grand rayon d'action, comme le *Kurier*, conçus pour la chasse des vaisseaux. Dans ces conditions, il est à la fois étonnant et admirable que les navires battant pavillon britannique n'aient pas été coulés dans une plus forte proportion.

Deux raisons évidentes rendent plus pénible qu'il y a vingt-cinq ans la lutte maritime pour les Alliés. Les chantiers anglais, par suite des bombardements extrêmement dévastateurs de l'aviation nazie, ont vu leur rendement diminué. Par contre, tout le long de la Norvège à l'Espagne, de Narvik à Bayonne, est momentanément soumise à l'occupation de l'ennemi. Cette bordure occidentale du continent européen fournit aux Nazis de multiples bases d'opérations; ils utilisent en plus les cales de ces pays subjugués, celles de la Norvège et de la Hollande étant particulièrement importantes.

Les chiffres fournis par l'Amirauté anglaise et les autorités nazies au sujet des pertes maritimes ne s'accordent pas. Les Allemands prétendent avoir coulé, depuis le début de la guerre, 9,000,000 de tonnes de cales anglaises, tandis que les Britanniques fixent ce chiffre à 5,000,000 de tonnes environ. Durant la semaine dernière, les Alliés ont perdu 148,000 tonnes de leur flotte marchande, ce qui dépasse sensiblement la moyenne jusqu'ici établie pour la seconde année de la guerre, qui était d'environ 90,000 tonnes par semaine. Il n'est donc pas exagéré de prévoir que durant l'année 1941, les Alliés perdront au moins 5,000,000 de tonnes au moins des Allemands. Sir Arthur Salter anticipe que la Grande-Bretagne devra se procurer entre 5 et 6 millions de tonnes de marine marchande, ce qui corrobore notre calcul.

Le problème du remplacement se pose d'une façon immédiate. Où Londres essaiera-t-elle de parer à cette destruction qu'il reconnaît à peu près inévitable, à moins que d'ici la fin de l'année, des succès militaires ou diplomatiques ne précipitent les événements à l'avantage des Alliés ? Un expert américain, William Hard, s'est livré à un travail de recherche pour connaître comment la Grande-Bretagne sera en mesure de compenser les 5,000,000 de tonnes perdues en mer. Voici le résultat de son enquête.

Le gouvernement anglais peut d'abord rappeler des navires présentement au loin et obtenir ainsi 500,000 tonnes; le préjudice militaire de ces transferts est évident, mais rien ne compte quand il s'agit de ravitailler le cœur même de l'Empire. Les chantiers britanniques pourront vraisemblablement fournir 500,000 tonnes. Des 60 navires que le gouvernement a commandés aux États-Unis, il pourra peut-être en obtenir 30 cette année, soit 300,000 tonnes. Des 200 cargos que le président Roosevelt fait construire dans les cales américaines, 50 seront prêts d'ici le début de 1942, soit 375,000 tonnes additionnelles. La Commission maritime des États-Unis a récemment vendu aux Anglais des vaisseaux démodés qui peuvent fournir encore un excellent rendement, soit à peu près 100,000 tonnes. Si les Américains consentent à passer outre à une règle bien connue et en général peu observée du droit international, ils pourront offrir à leurs quasi-alliés 500,000 tonnes de vaisseaux marchands étrangers, surtout danois. Au total, nous obtenons 2,275,000 tonnes.

Après la passation de la loi du prêt-bail et se fondant sur le sentiment pro-britannique qui grandit de jour en jour aux États-Unis, il n'est pas présomptueux d'ajouter aux items précités les 375,000 tonnes, soit 50 navires construits durant 1941 par la Commission maritime. Si la loi de la neutralité était amendée, ce qui n'est nullement impossible, les vaisseaux américains se rendraient en Grande-Bretagne et lui apporteraient les approvisionnements dont elle a besoin, soit un autre gain de 500,000 tonnes. Tout compris, nous arrivons à un grand total de 3,150,000 tonnes; mais il en manque toujours au moins deux millions. Alors, il faut faire ?

Deux solutions se présentent: les États-Unis peuvent créer d'innombrables chantiers qui produiront des millions de tonnes de vaisseaux marchands. Le malheur, c'est que le résultat tardera nécessairement et, pendant ce temps, les Allemands ne se priveront pas de construire de nombreux sous-marins. Nous aurons ainsi augmenté de part et d'autre les unités de combat, mais nous n'aurons pas renversé l'équilibre en notre faveur.

L'autre solution paraît mieux fondée. Elle consiste dans le secours immédiat des destroyers américains; ce sont eux qui sont capables de faire une lutte efficace aux sous-marins, et de diminuer considérablement leurs ravages. La Grande-Bretagne en possède actuellement 220, compte tenu des 60 qu'elle a obtenus en échange des bases aériennes et navales dans notre hémisphère. C'est à peu près la moitié du nombre qu'elle avait en 1918, alors que sa tâche s'est depuis décuplée. Sans le secours des destroyers américains, la marine britannique, en dépit de ses prodiges d'ingéniosité et de vaillance, sera en très mauvaise posture pour faire face à l'ennemi et protéger les voies de communication vitales de l'Angleterre.

Les États-Unis ont tout intérêt à agir avant qu'il ne soit trop tard. Car une fois la Grande-Bretagne tombée, leur flotte serait impuissante à contrebalancer celle des trois pays de l'Axe. Les chiffres sont précis à cet égard. En 1943, les États-Unis auront 422 navires de guerre, tandis que l'Allemagne, l'Italie et le Japon en compteront 962, soit un rapport d'environ 43 à 100. Les autorités navales américaines voient le danger. L'amiral William H. Standley, ancien commandant des opérations navales, déclare: "Si la Grande-Bretagne est vaincue, les États-Unis se trouveront dans l'impossibilité de rivaliser avec la puissance maritime combinée des contrées de l'Axe."

La bataille de l'Atlantique n'est donc pas un vain mot. Elle soulève les plus graves problèmes. On comprend dès lors que les Anglais y accordent leur attention passionnée. Car de la solution qu'ils pourront élaborer dépend la victoire des armes alliées et la sécurité de l'Amérique.

Roger DUHAMEL

La plus grande joie, elle est de donner le bonheur, et ceux qui l'ignorent ont tout à connaître de la vie. — Georges Duhamel.

La vocation sociale de l'agronome

Il serait certes difficile de trouver une profession qui possède un caractère plus profondément social que celle de l'agronome. Toute son activité le rapproche sans cesse de l'individu, lui fait comprendre ses besoins, rechercher des remèdes et travailler avec lui à l'amélioration générale. Au banquet annuel de la Corporation des Agronomes, dont nous venons de lire le rapport pour l'année 1940, le R. P. G.-H. Lévesque, o.p., qui est le conseiller en matières sociales de la Corporation, notait avec justesse que "la profession d'agronome n'existe que dans le but de répandre et de développer dans la classe agricole la science et la technique dont celle-ci a besoin pour mieux travailler au bien commun de toute la société."

Voilà l'oeuvre à laquelle se dévouent les agronomes de la province de Québec qui dispensent leurs connaissances et le fruit de leurs recherches à nos 137,000 agriculteurs. Si cette carrière existe depuis un peu plus de vingt-cinq ans, il y a à peine cinq ans que ceux qui s'y livrent ont songé à se grouper en corporation, afin de se mieux connaître, de se communiquer leurs expériences mutuelles et de collaborer à la prospérité de la classe paysanne.

Depuis un quart de siècle, le travail accompli a été remarquablement fructueux. Les agronomes ont aidé à l'assainissement des terres et à leur amendement, ils ont développé la production de deux plantes indispensables à l'élevage: le trèfle et la luzerne, ils ont organisé des concours de fermes, chacune jouant le rôle d'une ferme de démonstration à l'usage des agriculteurs de la localité, ils se sont révélés les pionniers et les propagateurs singulièrement efficaces de la culture du tabac à cigarette qui rapporte présentement \$1,000,000 par année, sans compter les salaires de la main-d'oeuvre et les industries connexes qu'elle a suscitées, ils ont concouru au rendement accru de nos vergers et à la fabrication des conserves domestiques et industrielles, ils s'occupent actuellement d'organiser une grande industrie du lin et la culture du houblon. Voilà des oeuvres diverses qui témoignent d'une activité constante et de l'esprit d'entreprise des techniciens agricoles.

En dehors des exigences immédiates de leur spécialité, les agronomes ont toujours participé à la vie collective de leur milieu. C'est ainsi qu'ils ont puissamment contribué à diffuser les principes coopératifs dans la vente des produits agricoles. Jusqu'en 1930, les sociétés coopératives ont plus ou moins vécu; c'est à partir de ce moment que, sous la pression de considérations économiques et grâce à l'action de propagandistes avisés, elles ont connu un regain de popularité et une ampleur nouvelle. Depuis dix ans, 296 coopératives comptant 32,878 membres ont été organisées; leur chiffre d'affaires s'élevait, en 1939, à \$22,672,556.61. 95 pour cent d'entre elles fonctionnent parfaitement et sont des institutions permanentes, travaillant au bien-être économique de nos compatriotes.

Si nous ajoutons que les agronomes n'ont pas négligé de s'intéresser à la fondation et à l'administration et qu'ils ont provoqué la naissance de 560 cercles de fermiers groupant 20,000 membres, nous en aurons assez dit pour démontrer la répercussion profonde et les heureux résultats d'une action qui s'exerce sur un milieu déterminé et qui ne craint pas de se pencher sur des problèmes, parfois modestes en apparence, mais d'une portée insoupçonnée. Les agronomes donnent à nos classes dirigeantes un magnifique exemple de réalisme; ils ne se sont pas contentés de prêcher dans le désert, ils se sont voulu s'éligner de ceux avec qui ils devaient sans cesse travailler à la poursuite d'un but commun. Car ce n'est pas en créant des castes, en dressant des cloisons étanches entre les divers groupes de la société que nous accomplirons le travail d'équipe indispensable au relèvement économique et social de notre nationalité.

Le silence de Dieu

C'est du silence de Dieu devant les présentes convulsions de l'humanité en délire que je veux parler. Avouons franchement, qu'à certains moments, il a posé à notre conscience de croyants une douloureuse énigme. Nous croyons en un Dieu qui est bonté, justice, providence. Nous avons mis tous nos espoirs en un Père tout-puissant dont la sagesse infinie gouverne le monde et qui prend soin des hommes beaucoup plus attentivement que de l'oiseau qu'il nourrit et du lys de la vallée qu'il fait fleurir. Mais alors, comment peut-il vouloir que l'humanité soit déchirée comme elle l'est actuellement? Comment peut-il laisser les forces du mal l'emporter à ce point? Les lys fleurissent encore, Seigneur. Mais leur blancheur n'est plus immaculée; on y découvre des taches de sang. Les oiseaux sans doute trouvent encore leur nourriture, mais ils se voient envoler des infernales machines de guerre et au spectacle de l'abomination et de la désolation dont la terre est le théâtre, l'esprit est humilié par toute la face du monde. Sa voix ne peut même plus se faire entendre... Pourquoi, alors, Dieu ne parle-t-il pas? Pourquoi ne vient-il pas défendre les faibles et les innocents, victimes éternelles des folies des grands éternellement renouvelés? Serait-il, en quelque manière, de connivence avec les auteurs de la catastrophe? Ce n'est pas possible. Et pourtant, rien n'échappe à sa providence. Terrible dilemme qui nous entraîne irrésistiblement dans une de ces batailles de l'esprit dont on a dit et dont nous expérimentons, hélas, qu'elles ne sont pas moins redoutables que les luttes corps à corps. "Le combat spirituel est aussi brutal que la bataille d'hommes. Dure nuit! Le sang séché fume sur ma face".

Chrétiens, il ne faut pas perdre courage. Si notre conscience de croyants est aux abois en face des bouleversements actuels, c'est que nous n'avons pas suffisamment considéré le point de vue de Dieu. "Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, ni ses pensées, nos pensées". Faisons donc taire en nous l'esprit de révolte, retenons nos sanglots et essayons d'apercevoir, à la lumière de la foi et dans l'adoration du mystère, le point de vue de Dieu. D'abord, convainquons-nous bien que cette guerre meurtrière et scandaleuse, Dieu ne l'a pas voulue. Il ne l'a pas voulue parce que Dieu ne peut pas vouloir le péché. Or, ce sont des péchés qui ont causé directement la catastrophe. Ce désastre est le fruit naturel de la mauvaise volonté des hommes, le résultat fatal d'une série de fautes commises librement contre l'esprit et contre l'amour. Nous pouvons même en suivre la trace. Il y a des causes éloignées: l'apostasie officielle des nations, l'égoïsme des individus et des peuples, l'orgueil de la race, l'esprit de domination, et, plus immédiatement, la paix maçonnique de 1918. Il y a aussi des causes prochaines. Elles se résument, en grande partie, dans la mauvaise volonté de ceux qui, défiant Dieu et sa loi, refusant obstinément toute solution équitable et pacifique, ont déclenché froidement la guerre, dépouillant systématiquement des peuples de leurs droits et de leur liberté, massacrant intentionnellement des populations sans défense. Péchés, parmi les plus graves péchés! Indubitablement, Dieu ne les a pas voulu. Il n'est aucunement responsable de l'affreuse turberie dont nous sommes les témoins atterrés.

Par conséquent, n'allons pas, de quelque manière que ce soit, lui en attribuer la volonté ou l'initiative. Prenons garde aux solutions simplistes qui prêtent à Dieu un faux visage et jettent le trouble dans les âmes. N'allons pas dire, par exemple — surtout dans la chaire de vérité — que Dieu se sert positivement du chancelier actuel de l'Allemagne et de ses satellites, comme de foudres pour châtier des nations

coupables, comme d'instruments de sa providence pour balayer l'iniquité de la terre. Ce n'est pas sous cet angle que le problème doit être posé, et ce n'est pas ainsi qu'il se résout. Notre Dieu, qui est un Dieu d'amour et de justice, ne peut pas se donner comme propos, de purifier certains hommes de leurs fautes en faisant commettre à d'autres des péchés plus graves encore. L'injustice et le mensonge, la violence et le massacre, ne sont pas des moyens d'affaiblir l'iniquité au cœur de l'homme et de promouvoir sur terre le règne de l'esprit. En eux-mêmes et dans leurs effets, ces actes dénoncent un recul de la cause de Dieu, une chute verticale vers les ténèbres inférieures. Croit-on que la conquête de la Pologne aura pour résultat de faire progresser les valeurs spirituelles dans ce pays? Croit-on que le splendide renouveau catholique qui s'est levé en France et en Belgique, ces dernières années, et qui nous est apparu comme l'aurore d'un "retour en chrétienté", tirera quelque avantage de l'occupation allemande? Nous savons que la Gestapo a fait des mouvements de jeunesse et des associations catholiques, en Allemagne, en Autriche et en Pologne. Instruments de Dieu ces tristes silents! Non. Surmontez cela. Il nous est arrivé parfois de donner à Dieu un faux visage et, par là, d'écarter de la vraie religion des âmes, en quête, pourtant, d'absolu. N'allons pas aujourd'hui lui faire prendre la figure d'un implacable justicier, exerçant sa vengeance à l'égard de Dieu, et la machine de guerre du chancelier Hitler n'a rien à voir avec le Golgotha. Cette guerre appartient tout entière aux hommes. Laissons-leur en la sinistre paternité. Dieu ne l'a pas voulue, il ne l'a pas voulu, il ne peut pas la vouloir... Il la permet seulement.

Et c'est bien différent. Les théologiens distinguent, à juste titre en Dieu, une volonté positive et une volonté permissive. Sans nous engager dans des subtilités, comprenons qu'il y a parmi les événements d'ici-bas, des choses que Dieu veut directement et pour elles-mêmes, d'autres qu'il accepte seulement parce qu'elles sont la conséquence nécessaire de biens plus grands. Il permet le péché, refus de son amour, parce qu'il est une conséquence de notre liberté. Mais il ne le veut pas. Aussi bien ne peut-il pas vouloir la guerre actuelle, parce que dans ses causes et, pour une bonne part, dans son exécution, elle est une accumulation de péchés. Il la permet cependant, parce qu'il a laissé les hommes maîtres de leur destin, parce qu'il a voulu, à la tête de la création, une humanité qui pût lui offrir la gloire suprême d'un amour libre.

Il la permet. Mais il peut en arrêter le cours, par une intervention miraculeuse. Et il l'arrêtera, si nous le lui demandons et si nous le méritons. Avant de nous scandaliser du silence de Dieu, demandons-nous si un monde qui lui a renié et qui s'est pris pour un absolu, a mérité que l'Absolu vienne à nouveau le tirer des ombres et du chaos. Avons-nous bien compris, même nous catholiques, la profondeur du christianisme? Savons-nous bien ce que c'est que de refuser l'amour d'un Dieu? Si Dieu a offert aux hommes son amour, comprenons que ce n'est pas pour rire. Si Dieu s'est fait homme et est mort sur une croix, sachons voir que l'humanité n'a plus le droit de faire comme s'il n'était pas venu. Nous avons péché. Nous avons bu l'iniquité comme de l'eau. Notre innocence est ensevelie sous un amas de crimes. Or, au dire de Platon lui-même, après l'innocence, le plus grand bien, c'est l'expiation. Priions Dieu que les épreuves actuelles de l'humanité servent à sa purification et à son rachat. Car, il est assez puissant, assez bon, pour le bien du mal, pour transformer une agonie sanglante en une résurrection. Et, au bout de tout, c'est le Dieu de justice, il est aussi le Dieu de bonté. Il les le bon Dieu.

(La Revue Dominicaine) Gérard PARE, O.P.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en dernière page

1.—A des simples aînées. Et je vous assure que ces animaux sont peut-être encore plus habiles que les humains. L'homme en effet n'emploie le parachute que dans des circonstances exceptionnelles, comme lorsqu'il s'agit de se jeter au bas d'un avion, par un cris feu ou dont les moteurs se sont bloqués. Par conséquent le parachute ne lui sert que dans un sens, de haut en bas. L'airainé fait bien mieux que cela avec un appareil pourtant plus rudimentaire, un simple fil, ce qui lui a fait donner le nom, bien connu en poésie, de "fil de la Vierge". Au printemps, vous pouvez voir une quantité de ces fils reposant à l'aventure sur des plantes. Lorsque se produit une saute de vent, le fil est brusquement soulevé et le parachute naturel accompli ainsi un mouvement de bas en haut, ce que vous ne pourriez faire avec un parachute ordinaire. Puis le parachute se déplace horizontalement, manœuvre impossible avec le parachute de notre monde. Comme il ne s'agit que d'un fil sans poids, l'airainé ne peut connaître l'angoisse qui étreint tous les parachutistes à la pensée que leur appareil pourrait ne pas s'ouvrir.

2.—Que ses adversaires pouvaient s'attendre à être généreusement servis, car la douzaine bretonne devrait plutôt s'appeler une "treizaine". Il en est de même pour la "douzaine du boulanger". Dans le cas du colonel de la Roque, il ne faut considérer que la violence de ses sentiments; tandis que le dicton, lui, était basé sur une toute autre cause. A "douzaine bretonne" il ne faut assigner d'autre origine que la générosité qui a toujours distingué ce peuple dans son accueil des étrangers. Le boulanger comptait lui aussi treize au lieu de douze; mais c'était pour un tout autre motif, celui de la crainte de la loi, qui est comme on dit le commencement de la sagesse. Elle était dure pour tous les marchands et dure aussi d'ailleurs pour tous les marchands incapables. Celui qui avait vendu du lait mouillé devait le boire lui-même jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus. S'il s'agissait de fausse pesée sur le beurre, on plaçait la dite motte de beurre sur la tête du coupable et on le laissait fondre au soleil. Le marchand d'oeufs gâtés se voyait bombardé par les gamins de sa propre marchandise.

3.—Parce qu'il ne s'agit pas d'un résultat obtenu par la chance d'un phénomène parfaitement explicable par la science. Aux yeux des gens d'autrefois qui n'étaient pas habitués à la déduction scientifique, cela pouvait paraître de la magie, pour l'opérateur aussi bien que les autres. On sait que, dans le courant d'une rivière, existent divers courants secondaires, séparés par des îlots ou des points de terre faites par les rives au milieu du cours d'eau. Après de ces points ou de ces îlots se trouvent donc des zones "mortes". On oublie abandonné dans ces endroits n'est jamais déplacé; et s'il a coulé à pic il ne remonte pas à la surface. Comme il se peut que le noyé ait été rejeté dans ce terrain neutre, il faut lancer dans la rivière un objet quelconque que les courants entraînent et rejettent de ce côté. Le pain est plus léger que l'eau; il convient donc fort bien à cette tentative. Mais il faut voir à ce qu'une croûte épaisse le recouvre partout; autrement l'eau en le détrempant le ferait couler. Quant au lard ou la graisse, ils n'ont été employés que pour faciliter le glissement des eaux sur la miche dont les angles eussent pu contrarier la vague.

Un traitement de beauté psychologique

Tâchez de développer en vous un point de vue objectif. Les personnes nerveuses sont d'habitude égocentriques. Si vous laissez vos sentiments personnels hors du centre, le monde sera beaucoup plus facile de le résoudre.

Force de volonté et maîtrise de soi sont de bons remèdes en cas de nerfs. C'est bien de remplacer des pensées destructives par des pensées constructives.

Ne vous couchez jamais avant d'avoir fini un travail qui vous donne du souci. Si vous ne pouvez pas le finir cherchez à l'oublier. Sans cela vous ne pourrez pas vous reposer complètement.

Cultivez un optimisme de l'esprit. Tout pourrait aller toujours pire.

Le rendez-vous des gourmets
AUX DÉLICIES
RESTAURANT FRANÇAIS
VINS -- BIERES -- REPAS SUCCULENTS
Le soir rencontrez-vous au "cocktail bar" situé au dessous de
AUX DÉLICIES
1204 ouest, rue Ste-Catherine - - - coin Drummond

Que se passe-t-il?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

Jean-Paul Desloges acclamé au C. E. O. C.

L'école de l'Université a donné 275 officiers à l'armée active

Plus de 2,000 personnes se pressaient hier soir aux quartiers du C.E.O.C. de l'Université de Montréal pour entendre la très intéressante conférence du lieutenant de section Jean-Paul Desloges, "as" d'aviation canadien-français.

Cet auditoire était composé en partie des étudiants de l'Université et des membres du C.E.O.C. Le Lt-Col Paul Ranger, commandant de cette unité d'officiers canadiens, a présenté la conférence et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, l'a remercié en termes chaleureux. "Nous saluons M. Desloges un des types les plus représentatifs de la race canadienne-française", a déclaré Mgr Olivier Maurault.

Et le Lt-Col Ranger, en présentant la conférence, a déclaré que le C.E.O.C. fournirait des recrues pour le corps d'aviation royal canadien.

Il serait peut-être opportun de faire remarquer que ce corps-école d'officiers cadets a déjà fourni à l'armée active plus de 275 officiers et qu'il continue de former des officiers qui parviendront certainement à un rang enviable dans l'armée canadienne.

La fanfare centrale était présente à cette soirée et elle a interprété d'une façon parfaite des airs canadiens pleins d'entrain.

D'un commun accord, tout l'auditoire s'est levé des premières mesures de la "Marseillaise", et les chansons du terroir ont été applaudies.

Bulletin météorologique

Presse Canadienne)

Températures minima et maxima hier. Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro:

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Dawson	1	21	Winnipeg	20	7
Simpson	30	13	Kenora	19	13
Port Smith	32	13	Port Arthur	18	6
Fr. Rupert	41	19	Moosonee	5	2
Victoria	41	50	Huntsville	8	24
Vancouver	50	59	Par. Sound	1	12
Kamloops	24	34	London	7	14
Fr. George	25	34	Toronto	11	17
Jaeger	28	34	Kingston	11	21
Edmonton	15	16	Ottawa	11	19
Banff	21	33	Montréal	16	23
Calgary	19	32	Québec	23	34
Lethbridge	13	29	Saint-Jean	22	35
Med. Hat	4	32	Halifax	26	32
Saskatoon	12	6	Charlottown	24	35
Battleford	7	12	Chicago	6	31
Fr. Albert	17	15	St-Paul	9	8
Regina	19	15			

Pronostics pour les différentes régions climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallees de l'Ontario et du haut Saint-Laurent. — Vents du nord-ouest; beau et froid.

Vallees du bas Saint-Laurent et lac St-Jean. — Vents violents; plus froid, avec neige.

Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs. — Vents violents; plus froid; neige.

Maritimes. — Vents violents; plus froid, avec neige ou pluie.

Nord-Ouest. — Vents du nord-ouest; beau et froid.

Baie Georgienne. — Vents du nord-ouest; nuageux et froid.

Nouveau Brunswick. — Beau et très froid.

Lac Supérieur. — Vents modérés; beau et froid.

Keweenaw, Rainy River et Manitoba. — Beau et froid, puis plus doux.

Saskatchewan et Alberta. — Nuageux et plus doux; neige.

Kenora. — Nuageux et plus doux.

Nuageux et plus doux; neige.

Un peu de neige dans le nord; beau dans le sud.

Cours d'histoire de M. l'abbé Groulx

Le jeudi, 20 mars, le cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Groulx portera sur la fin du gouvernement de Denonville. Il aura lieu dans la salle 214 de l'Université de Montréal, à 8 h. 15 du soir.

Ovationnée!

DORA MAUGHAM

L'artiste chérie de Londres

LARRY BURKE

CHANTEUR, VEDETTE de "THE INFORMER"

"MARY OF SCOTLAND"

BILLY VAN

ROCHELLE & BEEBE

LENORA DEBS

LES DANSEUSES DU TIC TOC

TIC TOC

1258, STANLEY PL. 8000

Les étudiants canadiens-français ovationnent Jean-Paul Desloges



Hier soir, au quartier du C.E.O.C. de l'Université de Montréal, nos étudiants ont fait une réception enthousiaste à l'"as" canadien-français de la guerre actuelle Jean-Paul Desloges, lieutenant d'aviation, venu leur donner une conférence. Ci-haut, au centre, le Lt Desloges avec le commandant du Corps, le Lt-Col Paul Ranger, entourés de cadets de l'Aviation. Ci-contre, une partie de la foule des "carabins" qui remplissent la salle d'exercice. (Photo CANADA)



La guerre sur mer plus désastreuse qu'en 1914

Les Allemands ont coulé, dans les 18 premiers mois du conflit, 600,000 tonnes de cales de plus que dans les 30 premiers mois de la première grande guerre — Chiffres complets

Londres, 17. (P.C.) — Les Lloyd's de Londres ont annoncé, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne, ses alliés et les neutres ont perdu, dans les 18 premiers mois de la guerre, 600,000 tonnes de cales de plus que durant les 30 premiers mois du conflit de 1914. Voici les chiffres: Navires anglais, alliés et neutres détruits depuis septembre 1939: 1,245, jaugeant en tout 4,962,257 tonnes; Navires allemands et italiens détruits depuis la même date: 422, jaugeant en tout 2,028,140 tonnes; Navires britanniques détruits dans les 30 premiers mois de la guerre de 1914: 2,341, jaugeant en tout 4,316,000 tonnes.

(Le 13 mars dernier *Dienst aus Deutschland*, feuille du ministère allemand des affaires étrangères, a prétendu que les Allemands avaient coulé, depuis septembre de l'an dernier, 9,000,000 de tonnes de cales britanniques, alliées et neutres. Ce chiffre, s'il était vrai, dépasserait de 1,000,000 de tonnes le tonnage global que les Alliés ont perdu dans toute la guerre de 1914.)

(Au début de la présente guerre, selon les Lloyd's, la Grande-Bretagne possédait 8,977 navires de 100 tonnes ou plus, jaugeant en tout 21,001,925 tonnes. En plus de cela, elle a mis la main sur un nombre indéterminé des vaisseaux, jaugeant en tout 12,320,685 tonnes, que la Norvège, le Danemark, la Hollande, la Belgique et la France possédaient au début des hostilités.)

Voici maintenant comment se divisent les pertes anglaises, alliées et neutres: Angléterre: 757 navires jaugeant 3,171,273 tonnes; Alliés: 193 navires jaugeant 875,202 tonnes; Neutres: 215 navires jaugeant 915,782 tonnes.

Ce que Dunkerque a coûté

Pour la première fois, on a révélé, aujourd'hui, à Londres, ce que l'évacuation de Dunkerque avait coûté à la Grande-Bretagne et à ses alliés en navires marchands. Voici les chiffres: La Grande-Bretagne: 72 navires jaugeant 280,556 tonnes; Ses alliés: 39 navires jaugeant 169,348 tonnes. On ne compte pas là-dessus les yachts de luxe et les embarcations de pêche qui ont été envoyées au fond de la mer en participant héroïquement à cette opération.

Le ministre de la marine, l'hon. M. Macdonald, a déclaré ce soir en réponse à une question du chef de l'opposition, que les 15 yachts à vapeur achetés par le gouvernement canadien de propriétaires américains au début de la guerre, ont été équipés et munis de canons et qu'ils sont tous en service actif.

A l'ajournement, à onze heures ce soir, il a été convenu que la discussion se continuera demain sur le budget de guerre de \$1,300,000,000.

Démision de deux conseillers municipaux à Sherbrooke

Sherbrooke, Qué., 17. (P.C.) — MM. J.-E. Lacroix et Maurice Delorme, conseillers municipaux démissionnaires, ont assisté, ce soir, à leur dernière séance du conseil municipal. La mise en nomination dans ces deux quartiers aura lieu, demain, à l'hôtel de ville. On croit que MM. J.-A. Savard et J.-A. Robert seront élus par acclamation. M. Eugène Gervais termine aussi son terme d'office, mais il brigue de nouveau les suffrages populaires. On est d'avis qu'il sera réélu par acclamation.

Nouveau préfet

Sherbrooke, 17. (P.C.) — M. Patrice Tardif, préfet du comté de Mégantic et ancien député de l'Union Nationale, a démissionné à la dernière réunion du conseil de Mégantic. Il a été remplacé par M. Thomas Latulippe, maire de Saint-Evariste.

Mis au défi d'attaquer la Grèce, Hitler ne bouge pas

(Presse Associée)

Le fait que l'Allemagne n'a pas relevé immédiatement le défi que la Grande-Bretagne lui a lancé, en débarquant des troupes en Grèce, laisse croire que c'est sur le front de l'Ouest et non pas dans le sud-est de l'Europe que Hitler prendra, comme il a dit, dimanche, une partie du fardeau qu'il a laissé à l'Italie de porter au cours de l'hiver. Il est impossible que le Reich ne sache pas que des Britanniques ont pris pied en terre grecque. Sachant cela, pourquoi ne s'est-il pas servi des milliers d'avions qu'il a en Bulgarie pour bombarder les ports de débarquement? Pour-qu'elle doit logiquement frapper.

ÉCHOS de la Session Fédérale

Ottawa, 17. (P.C.) — La loi de l'assurance-chômage sera mise en application aussitôt que son organisme administratif aura été mis sur pied. Le gouvernement ne néglige rien pour en hâter l'organisation. C'est ce qu'a déclaré aux Communes le ministre du travail, l'hon. M. McLarty.

Un rapport déposé aujourd'hui sur la table des Communes révèle que 233,183 passeports ont été délivrés et 24,523 renouvelés de 1939 à 1940. Pour l'émission de ces passeports, le gouvernement a reçu en tout \$1,223,716.

D'après les rapports de l'impôt sur le revenu pour l'année 1940, il y a 483 personnes au Canada dont le revenu annuel dépasse \$50,000; 1,433 dont les revenus vont de \$25,000 à \$50,000 et 9,901 de \$10,000 à \$25,000.

L'hon. M. Gardiner, ministre des services nationaux de guerre, a annoncé aujourd'hui que les nouveaux règlements régissant l'entraînement militaire de quatre mois seront déposés demain aux Communes.

Le ministre de l'Aviation, l'hon. M. Power, a dit ce soir aux Communes que la Royal Air Force avait pris possession de l'aéroport et des bâtiments à Debert, en Nouvelle-Ecosse. Les magasins, cependant, ne sont pas occupés par la R.A.F. Le gouvernement n'a pas encore établi quelle proportion du coût de construction de l'aéroport et des bâtiments sera imputée à la R.A.F. Le ministre de la défense a estimé que le coût total de l'aéroport et des bâtiments sera d'environ \$5,795,571; il y a 416 bâtiments dont 82 sont temporaires. La propriété a 1,200 acres.

Les représentants des associations municipales des trois provinces de l'Ouest sont à Ottawa pour étudier en collaboration avec les autorités fédérales les moyens d'appliquer la politique énoncée par le ministre fédéral de l'agriculture de réduire les emblavures.

Le ministre de la marine, l'hon. M. Macdonald, a déclaré ce soir en réponse à une question du chef de l'opposition, que les 15 yachts à vapeur achetés par le gouvernement canadien de propriétaires américains au début de la guerre, ont été équipés et munis de canons et qu'ils sont tous en service actif.

A l'ajournement, à onze heures ce soir, il a été convenu que la discussion se continuera demain sur le budget de guerre de \$1,300,000,000.

Démision de deux conseillers municipaux à Sherbrooke

Sherbrooke, Qué., 17. (P.C.) — MM. J.-E. Lacroix et Maurice Delorme, conseillers municipaux démissionnaires, ont assisté, ce soir, à leur dernière séance du conseil municipal. La mise en nomination dans ces deux quartiers aura lieu, demain, à l'hôtel de ville. On croit que MM. J.-A. Savard et J.-A. Robert seront élus par acclamation. M. Eugène Gervais termine aussi son terme d'office, mais il brigue de nouveau les suffrages populaires. On est d'avis qu'il sera réélu par acclamation.

Nouveau préfet

Sherbrooke, 17. (P.C.) — M. Patrice Tardif, préfet du comté de Mégantic et ancien député de l'Union Nationale, a démissionné à la dernière réunion du conseil de Mégantic. Il a été remplacé par M. Thomas Latulippe, maire de Saint-Evariste.

Nos savants au secours de l'Angleterre

Les nouveaux moyens de défense — M. Power révèle que nous avons 2,400 avions

Ottawa, 17. (Par Adjutor Savard, correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre de la Défense nationale de l'Air, M. C. G. Power, a révélé ce soir en Chambre que les savants canadiens, et aussi américains, ne sont pas étrangers à la découverte de nouveaux moyens de défense contre les raids de nuit.

Si l'Angleterre se défend mieux, depuis quelques semaines, au point que le danger est singulièrement diminué, cela tient à une invention récente. C'est le fruit de recherches qui se poursuivent ici même. Et le ministre rattache à cette invention la campagne pressante qu'il se fit au Canada pour le recrutement de sans-filistes et d'opérateurs de radio. Trois cents de ces techniciens furent dénichés en Angleterre en novembre dernier. Depuis lors, plusieurs centaines d'autres suivirent. Et ce sont ces experts qui, grâce au plan d'entraînement aérien, contribuent largement aujourd'hui à la défense de l'Angleterre.

Des pilotes aussi, et des observateurs et des bombardiers, tous provenant du plan d'entraînement, sont actuellement au feu et s'attirent les éloges des autorités britanniques. De sorte qu'en Angleterre, au moins, dit le ministre, on semble satisfait de notre effort de guerre.

Effort de guerre

Le plan d'entraînement aérien a été accéléré, déclare le ministre, au point que ses résultats se trouvent pratiquement doublés. On ne saurait faire davantage pour l'instant. Le vaste projet, qui devait s'étendre sur une période de trois ans, sera en vérité exécuté en deux ans, soit en avril 1942.

Il y a un encombrement dans les diverses écoles, et c'est pourquoi le ministre se défend de commencer une campagne intensive de recrutement pour l'aviation. Nombre de jeunes gens qui tentent de s'enrôler du rent être invités à revenir à une date ultérieure. Mais le temps approche où quiconque voudra s'enrôler saura à quelle date exacte il sera admis, pourvu qu'il remplisse les conditions usuelles et subisse avec succès son examen médical.

L'examen médical

Le ministre explique à ce propos les exigences particulières de l'aviation. Si l'on calcule qu'il y a 93,000 jeunes gens de 21 ans, il ne reste guère que 15,000 d'entre eux qui soient susceptibles d'être acceptés dans le corps d'élite. Cela par suite de l'état de santé qui est exigé, outre l'excellence de la vue, et aussi du degré d'éducation nécessaire.

Les candidats sont admis de 18 à 28 ans. Mais le ministre préfère les classes de 18 à 25 ans. Sept classes, donc, avec une moyenne de 15,000 hommes chacune. La réserve de l'aviation comprend donc au maximum 105,000 hommes.

Chacun veut être pilote

M. Power dit encore qu'il n'est pas facile de faire accepter à l'élève-aviateur, encore moins à ses parents, la perspective de devenir un observateur ou un bombardier. Tous veulent être pilotes. Mais le ministre n'y peut rien. Ce sont les instructeurs, à chaque endroit, qui décident dans le cas de chaque élève.

Le Canada a 2,400 avions

Le ministre estime qu'il faudra un total de 6,000 avions pour le plan d'entraînement aérien. A date, le Canada en possède 2,400. Les autres appareils nous parviendront en temps et lieu, d'Angleterre et des Etats-Unis. Le ministre prévoit, toutefois, le danger qu'il y aurait à ne pouvoir se procurer les pièces de rechange. Pour l'instant, en dépit des conditions, ces pièces nous parviennent d'Angleterre. Mais il importe de pourvoir à leur fabrication au Canada, si possible, ce qui sera une garantie de plus.

"Home war requirements"

Le ministre définit à l'intention de M. Hanson l'expression: "home war requirements" (les besoins de guerre au pays). Il semble que le chef de l'opposition ne puisse s'habituer à

FILMS!
JOUR NUIT en 2 heures
EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DEVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELEZ LA PHARMACIE MONTREAL
HA. 7251

Réunion, ce soir, de la Société médicale à l'Hôtel-Dieu

Ce soir, à 8 heures 45, aura lieu la prochaine séance de la Société Médicale de Montréal. Cette réunion, qui sera tenue à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence du Dr Hector Sanchez, présentera un intérêt exceptionnel.

La question à l'ordre du jour sera celle des hémorragies méningées, sujet d'une grande actualité en raison de la guerre et sur lequel les idées ont beaucoup évolué en médecine dans ces dernières années. On sait qu'on en peut faire le diagnostic, grâce à la ponction lombaire, qui permet de reconnaître et de traiter ces hémorragies, non seulement chez l'adulte, mais aussi chez l'enfant, voire même chez le nouveau-né. Les recherches récentes sur la coagulation sanguine et la transfusion, la découverte de la vitamine K ont transformé l'évolution de ces états méningés, que l'on confondait autrefois avec les hémorragies cérébrales.

Il était donc indiqué de mettre au point la question, en faisant appel à la collaboration de médecins, particulièrement qualifiés par leurs travaux.

C'est ainsi que les hémorragies méningées médicales seront exposées par le Dr Antonio Barbeau; les hémorragies méningées obstétricales par les Drs Donatien Marion et Albert Guilbeault; les hémorragies méningées chirurgicales par le Dr Jean Panet-Raymond.

D'autre part, les Drs Jean Saucier, Paul Letondal et Roma Amyot ont promis d'ouvrir la discussion.

Il est à prévoir que les médecins seront très nombreux, ce soir, à cette importante séance de la Société Médicale, consacrée aux hémorragies méningées.

Vieillard mort subitement

M. Ovide Geoffroin, 72 ans, 2599, rue Frontenac, mourut subitement, hier matin, en son domicile. Le cadavre fut transporté à la morgue, où un verdict de mort naturelle fut rendu en l'absence du coroner. La dépouille fut alors remise à la famille du défunt, pour fins d'inhumation.

Le député a suggéré deux mesures pour prévenir un autre conflit à la fin de cette guerre. La première serait de faire disparaître les causes de l'injustice économique et sociale; la seconde: d'adopter un système de sécurité collective pour les nations.

M. Coldwell a dit qu'un conflit s'élèverait dans le sein du gouvernement anglais à la fin de la guerre. "Bien que le gouvernement soit fermement uni pour la cause commune, dit-il, ses membres ont des idéals différents.

considérer la guerre de ce point de vue.

M. Power, finalement, déclare que sa besogne est de produire des avions. C'est à quoi il s'emploie. Entre temps, il n'a guère le temps de s'attarder aux recriminations de députés qui voudraient des champs d'aviation dans leurs comtés. Il ne se propose pas, à tout événement d'interrompre le plan pour écouter ces doléances.

Chose curieuse, M. Power est le don de se faire applaudir en faisant cette déclaration. Son exposé, d'ailleurs, retient l'attention de la Chambre et fut souligné à diverses reprises par les applaudissements.

Abonnement spécial
Toutes les personnes dans les camps militaires, officiers et autres, peuvent recevoir
Le Canada
durant 4 mois \$1
Lisez la "Chronique militaire" et soyez au courant des activités des Régiments Montréalais. Aussi, tenez-vous au courant des dernières nouvelles de la guerre, du sport et autres, en lisant **LE CANADA**, le meilleur journal du matin.

Remplissez ce coupon et adressez-le à:
Service de la Circulation,
LE CANADA,
33 ouest, rue St-Jacques
Montréal.
Veuillez m'adresser votre journal pour le montant de \$1.00, ci-inclus, pour quatre mois, comme suit:
Nom
Grade No. mat.
C.E. No Endroit

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Mlle Simone Routier, d'Ottawa, était de passage en ville en fin de semaine. En son honneur, Mme Françoise Gaudet-Smet réunissait quelques écrivains et journalistes, samedi soir.

Mlle Jean Genest, d'Ottawa, fait actuellement un séjour en ville, l'invitée de Mme Henri Gouffron.

Mlle Alice Michaud est rentrée à Ottawa après avoir passé quelque temps à Sainte-Adèle.

Mlle Jérôme Fournelle donnera un déjeuner-bridge, jeudi, au Rita Carlton.

M. et Mme Roméo Chénier, de Port Arthur, Ontario, sont actuellement les invités de Mlle F. et J. Chénier, d'Outremont.

M. Raymond Massey, artiste bien connu, s'est inscrit au Rita Carlton, en fin de semaine.

Mlle Diana McCurdy recevra à un thé-shower, cet après-midi, en l'honneur de Mlle Ann Holland à l'occasion de son prochain mariage.

M. et Mme Michael W. Hackett qui sont à Nauyas depuis quelque temps sont attendus à Montréal au début d'avril.

Le lieutenant-colonel René Landry, d'Ottawa, et M. Louis Lacoste, de Montréal, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

Mme Paul-A. Brillon recevait à déjeuner, hier, au Rita Carlton, en l'honneur de Mme Paul Clark.

Le docteur et Mme C.F. Martin passent quelques semaines sur la côte du Pacifique.

Mme André Beaudry fait un séjour à Québec, l'invitée de M. et Mme Ulysse Tessier.

La Cuisine

Gâteau aux amandes avec meringue

1-2 tasse de beurre; 1-2 tasse de sucre en poudre; 4 oeufs; 1-2 tasse farine; 1-2 tasse lait; 4 c. à thé; poudre à pâte; 1-2 tasse féculé de maïs; 1 c. à thé essence d'amandes; 1-3 tasse amandes blanches et déshiquetées.

Défaites le beurre en crème et ajoutez graduellement le sucre, battant sans interruption. Ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus; tamisez ensemble 3 fois farine, féculé de maïs et poudre à pâte, puis ajoutez au mélange de beurre en alternant avec le lait. Ajoutez l'essence, puis les blancs d'oeufs battus ferme. Versez dans un moule carré beurré de 9" et d'environ 2" de profondeur, couvrez d'amandes et saupoudrez de sucre en poudre. Cuissez à four modéré, à 350° F., environ 30 minutes. Dès que la meringue sur le gâteau commencera à prendre couleur, recouvrez d'un épais papier brun et, à la fin de la cuisson, le meringue sera d'une belle couleur dorée.

Marmite de céleri

2 tasses de céleri haché; 1 tasse de carottes coupées en dés; 1 petit oignon haché; 2 cuil. à soupe de beurre; 3 tasses de lait; 2 cuil. à soupe de farine; sel et poivre.

Faites cuire les légumes dans 2 tasses d'eau jusqu'à attendrissement. Egouttez et conservez l'eau. Ajoutez le beurre aux légumes. Quand le beurre est fondu, saupoudrez de farine. Remuez jusqu'à mélange parfait. Ajoutez l'eau des légumes et le lait. Faites cuire cinq minutes. Assaisonnez.

Soupe crème de pois

1 boîte de pois de 16 onces de qualité régulière; 2 tasses de lait; 1-2 cuil. à thé de sel; 2 cuil. à soupe de farine; 2 cuil. à soupe de beurre.

Ecrasez les pois et faites-les cuire 3 minutes. Passez par un tamis à grosses mailles. Ajoutez le sel. Faites fondre le beurre. Ajoutez la farine et remuez jusqu'à l'apparition d'écume. Ajoutez le lait et remuez jusqu'à ce que le tout soit bien lié. Ajoutez la pulpe de pois et remettez au feu. Servez chaud avec une pincée de paprika.

Ouvrez votre bourse, combattez le fléau de Hitler. — Achetes des certificats d'épargne de guerre.

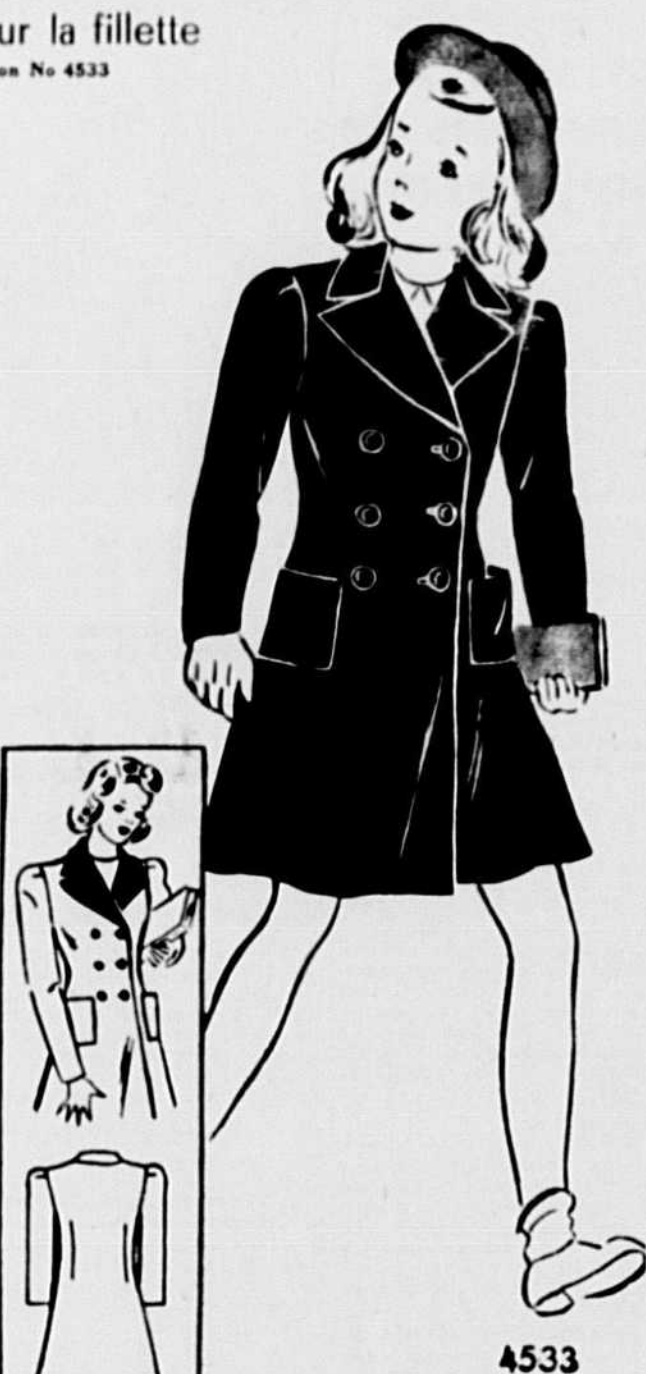
Mlle MIMI PRINCE
membre du
comité d'organisation
du concert
Raoul Jobin qui aura
lieu, ce soir,
au Plateau sous
l'égide de la Chambre
de Commerce
des Jeunes.
(Photo
DUMAS)



La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Pour la fillette

Patron No 4533



Un manteau que l'on porte chaque jour et avec lequel on doit braver les intempéries. demande à être taillé dans un tissu solide. De plus il faut que le modèle choisi soit d'une grande simplicité de lignes. Ici nous vous présentons un manteau aux lignes tailleur que votre fillette pourra endosser pour se rendre à la classe. Deux rangées de boutons donnent un joli effet au devant du manteau et des poches carrées sont d'une grande utilité. Les manches sont droites et les revers assortis au manteau peuvent être égayés de pique blanc. La petite vignette fait voir que si le manteau est de couleur medium, bleu cadet, par exemple, les revers et le col en tissu bleu marine, formeront un beau contraste. Le patron No 4533 se fait dans les grandeurs 6, 8, 10, 12, 14, 16 et 18. Le grandeur 8 demande 1 7-8 verge de tissu de 54 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Des légumes aux repas de chaque jour

Ils sont source de vitalité, de santé, d'énergie

Un menu bien ordonné doit toujours comprendre des légumes crus, cuits ou en conserve, que l'on peut se procurer partout, sous une forme ou sous une autre, tous les jours de l'année. Cultivez vos légumes vous-mêmes, si vous le pouvez, ou achetez des conserves toutes prêtes et vous aurez ainsi les toniques nécessaires pour développer le corps et le maintenir en bon état.

Tous les légumes fournissent des vitamines, des substances minérales et de l'eau. Quelques-uns apportent également une quantité considérable d'hydrates de carbone et d'autres de la protéine. Tous enfin fournissent le "volume" nécessaire au bon fonctionnement des organes de la digestion.

Une bonne règle consiste à servir tous les jours deux plats copieux d'un légume non féculéux, un légume féculéux et un légume vert cru ou des tomates.

Propriétés des légumes

Le fer, la chaux, le phosphore, la magnésie, le soufre, le cuivre et les autres éléments minéraux nécessaires se trouvent en quantités variables dans les légumes. Comme ils sont en combinaisons utiles l'un avec l'autre, ils sont facilement utilisés par l'organisme.

Les vitamines stimulent la croissance et maintiennent la santé. Les légumes qui en contiennent le plus sont les épinards, les tomates, les choux et la laitue, mais tous les autres en contiennent aussi, quoiqu'en plus petite quantité.

Les matières fibreuses ou grossières des légumes à feuilles et à tiges, de même que la charpente des légumes tubéreux, aident le corps à se débarrasser de ses déchets toxiques et sont plus efficaces sous ce rapport que toute méthode artificielle.

Certains aliments laissent dans le sang un résidu acide. Ces aliments formateurs d'acides sont les viandes, le poisson, les oeufs, les volailles, les céréales, les biscuits et le pain. D'autres aliments, et notamment les fruits et les légumes, laissent un résidu alcalin. Un régime bien équilibré prévient l'acidose. Employez donc une quantité abondante de fruits et de légumes dans le régime quotidien.

Cuisson des légumes

Trois moyens sont généralement employés :

- 1.—Cuisson dans l'eau bouillante.
- 2.—Cuisson par la vapeur.
- 3.—Cuisson au four.

Tous ne conviennent pas au même degré pour tous les légumes.

Dans l'eau bouillante

1. Employer le moins d'eau possible. On disait autrefois "Recouvrir d'eau et faire bouillir jusqu'à ce que le légume soit tendre", mais on ne considère plus aujourd'hui que cette règle suffit.
2. Les substances minérales des légumes se dissolvent facilement dans l'eau de cuisson, et plus la cuisson est longue plus la quantité dissoute est forte. Servez-vous donc d'eau bouillante et tenez cette eau constamment bouillante.

3. Les vitamines sont abîmées par la chaleur et l'oxydation. On aide à prévenir cette perte en se servant d'une casserole recouverte.
4. Le sel ajouté pendant la cuisson aux légumes colore le produit et développe le goût.
5. Ne poussez jamais trop la cuisson. La couleur et la texture seraient abîmées.

6. Egouttez parfaitement. Les légumes imprégnés d'eau ne sont jamais appétissants.
7. Conservez l'eau, soit pour la servir en sauce sur les légumes, soit pour en faire de la soupe. On ne devrait jamais laisser perdre les substances minérales.

Sans eau

C'est là un bon mode de cuisson et il conserve en même temps la valeur alimentaire, le goût et la couleur, mais il n'est pas pratique pour tous les légumes. Les pommes de terre non épluchées, les épinards, les poireaux, les carottes et les betteraves sont les seuls que l'on puisse faire cuire sans eau et sans surveillance. On peut employer une très petite quantité d'eau avec les autres.

Par la vapeur

Ce procédé est généralement satisfaisant car il n'entraîne qu'une très petite perte d'éléments nutritifs. Il exige plus longtemps que la cuisson dans l'eau bouillante.

Au four

1. Entiers. C'est là un bon moyen pour les pommes de terre, les courges, les carottes, les betteraves, les tomates et les oignons. La valeur nutritive reste intacte et le goût est meilleur.
2. En escalope (on fait cuire au

Le manteau classique en lainage bleu marine est l'un des plus pratiques pour le printemps. Celui-ci a du chic. Des revers et un petit col de piqué blanc adoucissent la sévérité du modèle.

Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises

Quelques opinions... sur la campagne de charité

"Avec combien de raison la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises a-t-elle choisi, cette année, pour mot d'ordre: Plus que jamais!"

C'est que, malgré la guerre et les nécessités de la Défense nationale, il reste à pourvoir à la défense sociale. Nous ne pouvons pas reculer devant ce double devoir: mais, pour l'accomplir, il faut en répartir le poids sur l'ensemble de la population. Que tous s'y mettent donc, du plus riche au plus pauvre, afin de faire bloc. Que chacun achète, cette fois, un certificat ou un timbre de charité, pour assurer la victoire sociale.

EDOUARD MONTPETIT,
secrétaire général de l'Université de Montréal, directeur-fondateur de l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de Montréal

L'impôt, l'épargne, l'effort de guerre, tout cela est très bien ! Mais ce qui sauvera le monde, c'est la charité, le renouvellement des hommes dans et par la charité.

Répondons donc généreusement à l'appel de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises dont la campagne bat son plein.

ESDRAS MIVILLE,
directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

La misère sous toutes ses formes a toujours existé à plus forte raison la rencontre-t-on dans les temps troublés que nous traversons. Plus que jamais, malgré les différentes campagnes de souscription qu'on a adressées au public cette année, nous devons nous efforcer de contribuer au maintien des excellentes oeuvres de charité groupées par la Fédération canadienne-française.

HECTOR-F. BEAUPRE,
Directeur de l'Ecole Technique de Montréal

"Dans un monde bouleversé par la guerre et plein d'inquiétude, les secours de la Fédération des Oeuvres de Charité, ceux pour qui l'inquiétude est plus grande encore, ne seront pas négligés."

"Cette année, comme par le passé, leur sort doit être assuré. La Charité haussera son action au nombre des appels."

CHARLES MAILLARD,
directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

four le légume épluché et tranché, dans du lait ou de la sauce). Ce procédé conserve également la couleur et le goût tandis que la valeur nutritive n'est pas amoindrie. Les carottes, choux, pommes de terre, choux-fleurs et oignons se prêtent bien à ce mode de préparation.

"Tous, nous voulons épargner à notre pays les horreurs de la guerre, et pour cela nous acceptons sans récriminer tous les sacrifices financiers que nous impose notre participation au terrible conflit qui déchire l'Europe et l'Angleterre. Le moyen le plus efficace d'attirer sur notre ville, sur notre continent, la protection du Ciel, c'est, j'en suis sûr, d'accomplir pleinement et jusqu'à la limite du possible notre devoir essentiel de charité envers les malheureux. La campagne de la Fédération nous offre une magnifique occasion de remplir ce devoir."

JEAN-MARIE GAUVREAU,
directeur de l'Ecole du Meuble.

Démonstration culinaire

Demain, à deux heures et à sept heures et demie, il y aura démonstration culinaire, à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, hlvrd St-Joseph. Le menu sera le suivant: Nous attirons l'attention tout spécialement sur la confection de la corbeille nougat, petit chef-d'oeuvre d'art culinaire. La table sera dressée en rose.

MENU
pour dîner de fiançailles
Potage au cresson
Bouchées à la reine
Pommes frites (entrée au poisson)
Poulet sauté
Gigot d'agneau (sous la cendre)
Chou-fleur à la sauce mousseline
Pommes de terre Mont-Or
Coeur de laitue à la crème
Tarte chiffon
Crème Pratinette
Corbeille nougat
Petits fours Napolitains

Il y a vingt-cinq ans

(Presse Canadienne)
Le 18 mars 1916 — Le paquebot hollandais *Patembang* est torpillé et coulé dans la Mer du Nord. Les canons anglais et allemands sont actifs autour d'Arras, d'Armer et de Wytschaete. Le prince de Galles est adoint à l'état-major du commandant en chef de l'expédition britannique en Egypte.



LE BULLETIN DE LA BONNE SANTE

Toujours du lait

Par le Dr Adrien PLOUFFE

(Collaboration spéciale au "Canada")

(Collaboration spéciale au Canada)

Par le Dr Adrien PLOUFFE

Souvent, à travers les branches de l'information, nous entendons parler d'enfants qui n'aiment pas le lait. A telles enseignes que le dégoût du lait existe dans un grand nombre de familles à Montréal. C'est un préjugé regrettable. Le lait devrait être le breuvage de choix pour les tout-petits et pour les enfants. Rien ne vaut le lait pour les garçonnets et pour les fillettes. Toutes les mamans devraient donc exiger que leurs enfants en boivent. Or, ces derniers en mettent dans leur thé ou dans leurs café mais la plupart n'en boivent pas ou, du moins, ils n'en boivent pas suffisamment.

Le lait est pourtant le meilleur bâtisseur d'organisme en bonne santé! On ne le dirait pourtant pas à voir des enfants qui font la petite bouche devant ce breuvage excellent, nourrissant et sain entre tous.

L'analyse du lait nous apprend que ce liquide contient tous les éléments nécessaires à la formation et au développement des enfants. Le thé, le café et tous les autres breuvages ne conviennent pas aux petits garçons et aux petites filles. Le lait leur procure l'eau, les substances albuminoïdes ou protéines, le sucre, la graisse, les vitamines, les sels minéraux, éléments dont ils ont besoin pour leur organisme. Or, le lait est traité en parents pauvres dans un trop grand nombre de familles. C'est une faute qui n'a pas d'excuse car on ne saurait ignorer, en 1941, les vertus de ce produit idéal que la nature met à notre disposition.

— Mais le lait est cher !

— Moins cher que... tout le reste. Il vaut mieux économiser sur la viande et ajouter une pinte supplémentaire de lait pour les enfants, c'est de la santé et de la vie en bouteille.

On a procédé à maintes expériences qui prouvent à l'évidence. Prenons, par exemple, deux groupes d'enfants. Un groupe élevé avec une ration additionnelle de lait fournira des sujets qui se développeront beaucoup mieux que les sujets élevés sans cette ration supplémentaire du breuvage nourrissant. C'est une vérité admise par la science. Pourquoi tous les parents sans exception ne se fieraient-ils point aux savants qui, à plusieurs reprises, ont constaté ce fait indiscutable?

Si vous voulez avoir, madame, des enfants en bonne santé, ne leur permettez pas de boire autre chose que du lait, aux repas et au goûter. Expliquez leur pourquoi ils doivent boire ce breuvage bon au goût et bon pour la santé. Il ne faut pas que Jean ou Jacques ou Mireille ou Monique joue la comédie désastreuse de repousser leur verre de lait. Comédie désastreuse en effet et contre laquelle vous devez sévir avec rigueur et sévérité.

C'est pour appliquer les principes qui ont dicté les lignes ci-dessus que les Cantines scolaires distribuent aux écoliers qui souffrent de dénutrition un demi-litre de lait tous les matins. Van dernier, près de 800,000 de litres de lait ont été offerts aux petits enfants qui fréquentent les écoles, à Montréal.

En souscrivant aux oeuvres de la Fédération, vous encouragez donc, madame, une oeuvre magnifique et bien propre à servir la santé publique.

Adrien PLOUFFE

Cinq sous par jour d'épargne tiennent à distance la Gestapo.

Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Vapo-rémo dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Vapo-rémo est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances. Si le rhume vous menace, employez du Vapo-rémo dès le moindre reniflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VAPOR-REMO

FEUILLETON DU "CANADA"

L'Alezan Sauvage

— par ZANE GREY —
Traduit de l'anglais par CHARLES CROLLIEU

No 44 18 mars 1941 (Suite et fin)

Nevada! Son ami ne serait pas là pour se réjouir de tout ce que cette pluie tant désirée allait apporter: le salut du bétail et des bêtes sauvages. Nevada était parti, certainement pour mener ailleurs une autre existence. Pourtant, grâce à Dieu, il ne reviendrait pas à celle d'autrefois. Ce fait que Setter avait reconnu Nevada paraissait signifier tant de choses.

Le matin qui suivit, une pluie fine se mit à tomber. L'orage qui se préparait ne se déchaîna pourtant que la nuit mais ce fut pour déverser un déluge qui dura plus d'une semaine. Puis à la longue le dais noir qui couvrait tout le pays se fendit et livra passage à un soleil étincelant. Après sept années d'une sécheresse sans précédent, la Californie du Nord était sauvée.

Un jour flamboyant de tous les ors, de toutes les pourpres de l'automne. Ben monta sur California Red entra dans le village de son enfance d'où il avait été exilé et où il découvrit qu'il était devenu un héros. Le grand alezan fit sensation plus que n'avait jamais fait aucun cirque venu s'installer à Hammell. Tout à fait par accident ou par une incroyable bonne fortune — le destin sans doute — l'heureux cavalier n'aurait pu le préciser, Ben rencontra Ina, son frère et Hettie dans la principale rue de Hammell. Tous trois étaient dans une voiture légère, Marvie et Hettie poussaient des cris de joie, mais Ina ne put que porter les mains à sa poitrine, muette d'admiration devant le cheval monté par Ben.

L'étoile du jeune homme était à son zénith ce jour-là. La surprise de cette rencontre avait fait perdre à Ina tout le sang-froid qu'elle aurait

voulu garder et d'ailleurs le changement manifeste de l'opinion de tous sur son fiancé achevait de l'attirer jusqu'à l'abandon. Ben ne sut pas cependant à quel mouvement il obéissait quand il prit sur lui, dès qu'ils furent seuls un instant, de lui demander de se décider enfin, et le jour même, au mariage.

Ina le laissait dire sans protester, mais ses yeux qui étaient fixés sur lui répondaient à l'avance. — Chérie, continua-t-il doucement, je ne voulais pas vous tourmenter. Cela me vient à l'esprit tout d'un coup et c'est plus fort que moi. C'est mon jour. Rendez-le parfait. Marions-nous aujourd'hui. Nous avons Marvie et Hettie pour nous accompagner chez le pasteur.

— Oh! Ben... si vite que cela? balbutia-t-elle. Je sais que j'ai promis... Je tiendrai parole... Mais voyons, je ne suis pas habillée... et que va-t-on dire à la maison!

— Mais pense à ce que cela sera pour moi d'aller trouver Hart Blaine et de lui dire: "Voici ma femme!" Je pense que je suis au-dessus de toute idée de revanche, mais cette pensée me transporte. — Cela vous rendrait très... très heureux? dit-elle d'une voix qui tremblait.

— Quelle question! Je vous en prie, Ina, chère aimée!

— Si je consens, prononça-t-elle alors, quand nous aurons tout raconté à mes parents... me laisseriez-vous vous conduire chez votre père?

— Ina! cria-t-il pris d'une détresse poignante. Son ardeur parut s'éteindre. Il avait oublié le rude vieillard qui ne l'avait jamais compris, qui n'avait jamais cru en lui. Tout le passé revint comme un voile tombé sur le bonheur présent.

— J'ai vu votre père, reprit la jeune fille. Il a le cœur brisé. Il comprend maintenant qu'il aurait dû vous laisser choisir votre vie... Ben dites que vous lui pardonnerez.

Elle avait posé sa main sur son épaule et ses yeux s'illuminaient de la victoire qu'elle sentait proche. — Oui... oui, je le veux bien, cria enfin le jeune homme et il sentit tout à coup qu'avec ces mots la rancœur et l'amertume s'en allaient pour tous les jours de son cœur.

Ben prit les devants quand ils furent dans l'allée conduisant au ranch de Tule Lake. Le soir tombait, il rencontra une troupe bruyante. Avec Bill Sneed à leur tête, ils saluèrent le grand alezan de telles clameurs que

Ben connut une joie depuis longtemps oubliée.

Au milieu de l'excitation générale, Hart Blaine fit tout à coup son apparition, ses cheveux gris en désordre, son rude visage éclairé d'un sourire de bienveillance et d'estonnement.

— Grand Dieu! fit-il. Je l'ai vu de la maison. Ainsi voilà California Red... Eh bien, je vous comprends maintenant. Ben... Il faut aller le montrer à Amos Ide.

Marvie arrivait à ce moment, conduisant à toute allure. Il se dressa sur son siège en criant à tue-tête: — Ben, avez-vous tout raconté à Dad?

Ben se sentit frémir intérieurement, pris d'une sorte de peur. Ina rendit encore la situation plus difficile en devenant plus rouge qu'une pivoine et, sautant de voiture, s'en fut précipitamment vers la maison. — Qu'est-ce qu'il y a? demanda mande Blaine avec sa brusquerie habituelle que tempérait un malin sourire, vous êtes tout pâle... — J'ai oublié de vous dire... Ina et moi nous sommes mariés à la ville... J'aurais dû vous le dire tout de suite, Mister, mais j'ai oublié.

Blaine eut un léger sursaut puis il éclata de rire. "Eh bien, c'est digne d'un chasseur de chevaux sauvages d'aller si vite en besogne. Allons! venez dire cela à la mère. Et je vais vous donner le fameux chèque pour California Red. Cela me dispensera d'un cadeau de nocce."

Un regard sur son père emplit de remords le cœur de Ben, mais il ne voulait rien changer au plan qu'il s'était tracé pour cette rencontre.

— Salut, père! dit-il joyeusement comme s'ils ne s'étaient quittés que depuis quelques jours seulement.

Les derniers feux du couchant brûlaient encore vaguement au ras du ciel quand Ina, conduisant par la bride California Red, traversa les champs voisins du ranch de son père. Ben marchait près d'elle ayant à son côté sa sœur Hettie. Les barrières en barbelé avaient maintenant des ouvertures sur l'ancien chemin. Celui-ci conduisait à la cour où devant une pile de bois Amos Ide était occupé à fendre des bûches. Il n'entendit rien jusqu'au moment où tous trois furent très près de lui. Alors subitement dressé, il laissa tomber sa hache et resta là comme pétrifié.

Un regard sur son père emplit de remords le cœur de Ben, mais il ne voulait rien changer au plan qu'il s'était tracé pour cette rencontre.

— Mon fils! s'écria le père, la voix rauque d'émotion.

— Je vous présente ma femme et California Red, reprit Ben en lui tendant la main.

Le vieillard fit un effort suprême pour s'accorder à cette idée de réconciliation, pour comprendre tout ce que lui disait Ben.

— Ta femme!... La fille de Hart Blaine!... Tu reviens chez toi, chez ton vieux père?

— Bien sûr. Chez vous et chez maman, en visite...

— Jetez un coup d'oeil sur mon carnet de banque, papa, et sur ce chèque signé Hart Blaine... Et regardez votre fille!... Tout cela le même jour. Dad!... Et maintenant qu'est-ce que vous pensez de votre chasseur de chevaux sauvages?

FIN

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTEMENT

1—Ce qui reste à trouver à résoudre.
2—Boutique de boucher. — Favorisé.
3—Adj. poss. — Arbre vert et enrubanné. — Adj. poss.
4—Préfixe. — Cène, (moins finale). — Pron. pers.
5—Musique de métal en Orient. — Préfixe.
6—Avec talent de bien dire.
7—Vague de la mer.
8—Conj. — Ambassadeur de Venise à Constantinople (vz.). — Conseil du roi.
9—Mesure algérienne. — Préfixe.
10—Cheval dont la robe est rougeâtre.
11—Signification. — Chiffre.
12—Action de décomposer par l'électricité.

VERTICALEMENT

1—Qui prétend découvrir les choses cachées.
2—Vieillesse. — Mennais chinois.
3—Tapis. — Roi de la terre de Magog.
4—Solipède.
5—Pron. pers. — Cuisinier chef.
6—Science, (abrév.).
7—Délit, de peu de volume. — Du verbe avoir.
8—Préfixe. — Cène, (moins finale). — Pron. pers.
9—Nom d'homme.
10—Préfixe. — Les sept notes. — Sel, (sans voyelle).

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	J	U	G	U	L	E	R	B	A	L
2	O	M	A	R	S	E	M	I		
3	M	I	M	E	S	P	E	S	O	N
4	A	L	E	A	N	I	M	E	S	
5	R	I	Z	C	A	P	E	T	D	
6	I	A	R	A	P	E	R	C	I	
7	N	V	I	D	E	R	G	O	G	
8	R	A	V	E	L	T	E	T	E	
9	C	O	L	E	T	D	I	N	E	R
10	O	S	E	R	D	O	S	E		
11	N	E	T	D	I	V	I	S	E	R

Le Bridge-Contrat

Ouverture minimum

Nord annonce toute la force de sa main par sa déclaration d'ouverture d'une levée à trèfle. Sa déclaration de deux levées à trèfle indique que la suite assez bonne main ne garantit aucun supplément de force de hautes cartes à celui déjà déclaré à la première ronde.

Sud, par contre est confronté avec un problème intéressant. Il détient un peu plus de deux levées d'honneurs et demie et doit assurer son côté d'atteindre un contrat de manche. La réponse à carreau est correcte à la première ronde puisqu'elle lui assure une autre occasion de participer aux enchères, mais la deuxième annonce doit indiquer d'un coup toute la force de la main. Une manche à couleur mineure exige onze levées de jeu et Sud naturellement la demande à sans-atout. Une surenchère à deux levées à sans-atout serait certainement trop faible pour une main aussi agressive et elle ne serait pas impérative au partenaire qui a déjà manifesté ses intentions d'abandonner les enchères à la première occasion. Sud doit donc faire un saut à la manche confiant que les jeux combinés de son côté comptent environ six levées d'honneurs et que toutes les couleurs sont arrêtées au moins une fois.

Conférence à l'Université du R.P. J.-T. Delos sur la crise de civilisation

Le R. P. J.-T. Delos, O.P., professeur aux Facultés catholiques de Lille et à l'école des Sciences sociales de l'Université Laval, sera le prochain conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien. La conférence qu'il fera à l'Université de Montréal, ce soir, à 7 h. 30, est intitulée "Témoignages sur la crise de civilisation".

L'éminent sociologue français est demeuré dans son pays jusqu'à la fin de 1940.

Nécrologie

BEAUDOIN — A Montréal, le 15 mars 1941, à l'âge de 19 ans, est décédé Mlle Yvette Beaudoin, fille de M. Charles Beaudoin et d'Éugénie Durocher, née Aurèle Beaudoin. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 16 mars, à 10 h. 30, à l'église St-Joseph.

BEAULIEU — St-Vincent-de-Paul, le 16 mars 1941, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Laurent Beaulieu, né Aurèle Guélin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, à 10 h. 30, à l'église St-Joseph.

BYRD — Le 15 mars 1941, est décédé Mary Quinlan, épouse bien-aimée de feu William Henry Byrd et mère bien-aimée de l'abbé William Byrd, de la paroisse St. Michael. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 mars, à 10 h. 30, à l'église St-Joseph.

CAMPEAU — A Montréal, le 15 mars 1941, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Yves Jules Campeau, né Donald Lalonde. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, à l'église Immaculée-Conception.

DEJARDIN — A Montréal, le 16 mars 1941, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Albert Desjardins, né Victor Verner desjardins, à 167 rue Foucher. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 19 courant, à l'église Immaculée-Conception.

HAINAUD — A Montréal, le 16 mars 1941, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Joseph Hainaud, né Alexis Poirier, demeurant à 410 rue Cherrier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Pierre-Clément.

HEROUX — A Montréal, le 16 mars 1941, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Rita Heroux, fille de feu Omer Heroux et de feu Clara Delisle et belle-fille de Charles-H. Milot. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Joseph.

LAFRANCE — A Montréal, le 16 mars, à l'âge de 79 ans, 7 mois, est décédé Edmond Lafrance, époux en premières noces de Marie Lapierre; en secondes, Delina Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Alphonse.

LEFEBVRE — A Montréal, le 16 mars 1941, à l'âge de 80 ans, est décédé Jean-Baptiste Lefebvre, époux de Anne Sauvé. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Joseph.

LEONARD — A Montréal, le 16 mars 1941, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Ernest Leonard, enfant de Ernest Leonard et de Laurette Lambert. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Pierre-Clément.

LIMOGES — A Montréal, le 15 mars 1941, à l'âge de 23 ans, 11 mois, est décédé M. Madeleine Limoges, fille de M. et Mme J.-W. Limoges. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 19 courant, à l'église St-Vincent-de-Paul.

DECES

MORRISON — A Montréal, le 17 mars 1941, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Morrison, né Emile Despatie. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant, à 10 heures, heure solaire. Le convoi funéraire partira de sa demeure à Saint-Christophe, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière du même lieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Ta-Rais-Du

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

Ainsi le Déclarant doit choisir la meilleure qu'il a d'accomplir son contrat par le jeu de sa longue suite de sept cartes à carreau. Tel qu'il arrive Est n'ose pas jouer son As de carreau à la première demande par crainte d'affranchir d'un coup la longue suite de Sud. Dès que le Déclarant a gagné une levée à carreau, il retourne à son premier plan du jeu des trèfles. Les défendeurs sont impuissants et ne peuvent arrêter Sud de gagner neuf levées de jeu.

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

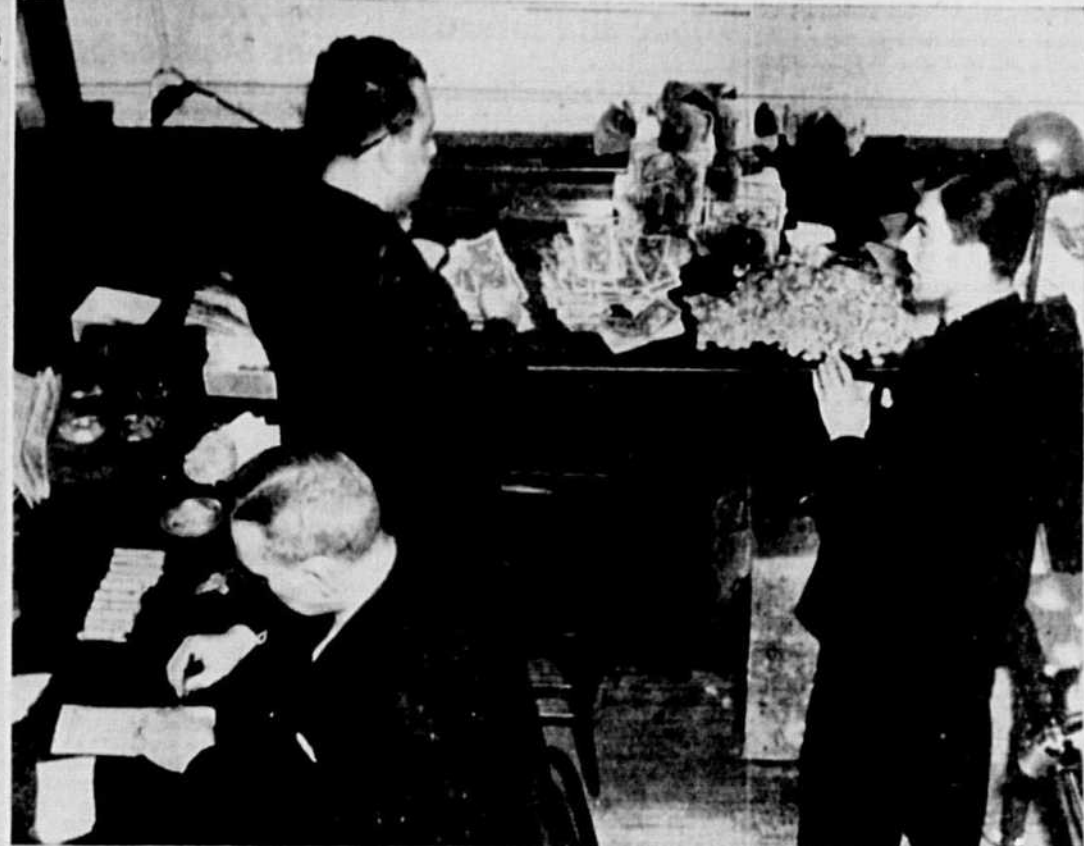
INVENTAIRE DES GAGNANTS

Le premier coup à apporter dans la marche du coup est le succès du contrat demandé. Sud doit remporter neuf levées de jeu et trois levées sur certaines aux couleurs mineures, six autres devront être fournies par les couleurs mineures. Une distribution normale à trèfle, permettrait au déclarant de concéder une levée à trèfle pour en gagner cinq, mais dans l'intervalle les adversaires auront affranchi leur longue suite à pique avant que Sud ait pu s'assurer une levée à carreau.

Toute la province souscrit aux oeuvres de Montréal

VILLES À L'HONNEUR

QUÉBEC
TROIS-RIVIÈRES
LYSTER
SOREL
ST-RÉMI
ST-IGNACE DE LOYOLA
AILWIN FARMS, BEDFORD
VALLEYFIELD
VAL MORIN
CHICOUTIMI
ST-ANICET
DRUMMONDVILLE
FIELD, ONT.
ST-HYACINTHE
CHATEAUGUAY
ST-PAUL DE CHESTER
CHANDLER
OTTAWA
ST-JEAN



La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a fait appel, pour la première fois cette année, à toute la province. La réponse a surpris les dirigeants de la Fédération. Cette photographie, prise aux quartiers généraux de la campagne, nous montre le bureau où l'on reçoit les souscriptions de l'extérieur. A gauche, le tableau d'honneur des villes qui ont répondu à l'appel de Montréal.

Chronique ouvrière

Convention collective pour les électriciens

La Corporation des électriciens soumettra ce projet, jeudi soir, aux entrepreneurs — Les apprentis seront aussi partie à l'entente — Formation d'un conseil

Tous les entrepreneurs électriciens, membres ou non de la Corporation des électriciens, sont invités à assister à la réunion qui tiendra cet organisme jeudi soir prochain pour étudier le projet de convention collective de travail préparé par le Conseil général de la corporation. La réunion se tiendra à 8 h. au No 1686, rue Saint-Hubert.

M. P.-J. Laganier déclare que cette convention sera signée, non seulement par les maîtres et compagnons de la corporation, mais aussi par les apprentis qui seront représentés par la Corporation des techniciens. Ce sera la première fois que des apprentis, et surtout des apprentis techniciens, seront invités à devenir parties signataires à une convention collective et à se faire représenter à un comité paritaire.

La Corporation des électriciens constituera aussi à son assemblée de jeudi soir un comité d'entrepreneurs de langue anglaise. Cette initiative est réclamée depuis plusieurs années par des entrepreneurs anglais. Enfin, on continuera le travail de formation du conseil d'avisers. Les directeurs de l'enseignement technique ont accepté de s'y faire représenter. Les architectes, les ingénieurs et les compagnies d'utilité publique seront appelés à approuver le projet et à nommer leurs représentants.

Les prévisions du comité paritaire de la construction des Cantons de l'Est

Le comité paritaire des métiers de la construction des Cantons de l'Est dépensera la somme de \$12,800 pour administrer la convention collective de cette industrie dans cette région, du premier mars 1941 au 28 février 1942. C'est ce que révèle les prévisions budgétaires du comité publiées cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec".

Le comité déclare qu'il obtiendra cette somme en percevant des employeurs et des employés un impôt d'une demi-cent sur le salaire et les salaires. Il ajoute également qu'il soumettra un rapport trimestriel de son administration au ministère provincial du travail. Les employeurs contribueront la somme de \$5,800 aux dépenses du comité, les artisans, \$290; les employés \$6,500. Les autres recettes rapporteront un montant de \$300.

Voici l'état des dépenses du comité: secrétaire, salaire, \$1,820; dépenses, \$200; salaires des inspecteurs, \$3,900; frais de déplacement des inspecteurs et des délégués, \$1,800; commis, \$390; loyer, 300; téléphone, \$75; poste, \$150; frais d'auto, \$650; vérification, \$80; échange, \$75; impression et papeterie, \$300; ameublement et divers, \$2,220; bureaux des examinateurs, \$300; total: \$12,800.

Modifications apportées au contrat collectif de la quincaillerie et de la ferronnerie

Le ministère provincial du travail publie cette semaine, dans la "Gazette Officielle de Québec", plusieurs modifications au contrat collectif du commerce de quincaillerie, ferronnerie et peinture de la ville de Québec. Ces modifications améliorent sensiblement les salaires et les conditions de travail de ces ouvriers.

Il y est dit, par exemple, que tout employé aura droit à une semaine de vacances payées après avoir été au service d'un employeur durant deux années consécutives ou avoir travaillé dans ce commerce durant trois ans. Les employés devront également être payés les jours de fêtes chômées, le Vendredi Saint, les jours de la St-Jean-Baptiste, de la fête du travail et le lendemain du Jour de l'An. Si les employés travaillent ces jours-là ou les dimanches et les jours de fête religieuse, ils recevront le double du salaire.

Outre de réglementer les heures supplémentaires de travail, le contrat établit le barème de salaires suivants: Chef comptable, \$25; livreur, \$19; aide-livreur, \$12.60; messager, \$6; chasseur, \$4.80; teneur de livres; les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$19.95; après huit ans, \$23.10; commis à la vente et aux écritures des commandes: durant la première année, \$8; la seconde année, \$10.50; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10; commis des départements de réception, d'expédition, de déballeage, de l'expédition des marchandises et d'entreposage: les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10; commis aux commandes: durant les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10.

Le contrat fixe aussi les salaires d'autres ouvriers. Les commis supplémentaires auront droit, par exemple, à un salaire de 40 cents de l'heure et les commis surnuméraires à 25 cents de l'heure. Les employés du sexe féminin gagneront 18 cents de l'heure. La durée du travail est limitée à 57 heures par semaine.

Le contrat sera en vigueur le jour de sa publication dans la "Gazette Officielle de Québec".

Cent trente plombiers déclarent la grève aux travaux de St-Timothée

On apprend que cent trente plombiers, membres du local 144 de l'Union internationale des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, ont déclaré la grève à Saint-Timothée, où sont exécutés d'importants travaux. Les ouvriers auraient quitté leur travail samedi dernier, après avoir assisté à une réunion de leur local.

Selon les grévistes, la compagnie, le comité d'arbitrage et le ministère fédéral du Travail ont refusé de leur accorder une augmentation de dix cents de l'heure. Ils auraient demandé cette augmentation, il y a quatre mois, en prétendant que leurs salaires actuels ne leur permettaient pas

Autres nouvelles du monde ouvrier

Sympathies à Mme Raoul Trépanier et Mme Guertin

Le local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers menuisiers d'Amérique vient d'adopter deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brunelle, sœur de Mme Raoul Trépanier, et de la mort de M. Horace

Convention collective pour les électriciens

La Corporation des électriciens soumettra ce projet, jeudi soir, aux entrepreneurs — Les apprentis seront aussi partie à l'entente — Formation d'un conseil

Tous les entrepreneurs électriciens, membres ou non de la Corporation des électriciens, sont invités à assister à la réunion qui tiendra cet organisme jeudi soir prochain pour étudier le projet de convention collective de travail préparé par le Conseil général de la corporation. La réunion se tiendra à 8 h. au No 1686, rue Saint-Hubert.

M. P.-J. Laganier déclare que cette convention sera signée, non seulement par les maîtres et compagnons de la corporation, mais aussi par les apprentis qui seront représentés par la Corporation des techniciens. Ce sera la première fois que des apprentis, et surtout des apprentis techniciens, seront invités à devenir parties signataires à une convention collective et à se faire représenter à un comité paritaire.

La Corporation des électriciens constituera aussi à son assemblée de jeudi soir un comité d'entrepreneurs de langue anglaise. Cette initiative est réclamée depuis plusieurs années par des entrepreneurs anglais. Enfin, on continuera le travail de formation du conseil d'avisers. Les directeurs de l'enseignement technique ont accepté de s'y faire représenter. Les architectes, les ingénieurs et les compagnies d'utilité publique seront appelés à approuver le projet et à nommer leurs représentants.

Le comité paritaire des métiers de la construction des Cantons de l'Est dépensera la somme de \$12,800 pour administrer la convention collective de cette industrie dans cette région, du premier mars 1941 au 28 février 1942. C'est ce que révèle les prévisions budgétaires du comité publiées cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec".

Voici l'état des dépenses du comité: secrétaire, salaire, \$1,820; dépenses, \$200; salaires des inspecteurs, \$3,900; frais de déplacement des inspecteurs et des délégués, \$1,800; commis, \$390; loyer, 300; téléphone, \$75; poste, \$150; frais d'auto, \$650; vérification, \$80; échange, \$75; impression et papeterie, \$300; ameublement et divers, \$2,220; bureaux des examinateurs, \$300; total: \$12,800.

Les prévisions du comité paritaire de la construction des Cantons de l'Est

Le comité paritaire des métiers de la construction des Cantons de l'Est dépensera la somme de \$12,800 pour administrer la convention collective de cette industrie dans cette région, du premier mars 1941 au 28 février 1942. C'est ce que révèle les prévisions budgétaires du comité publiées cette semaine dans la "Gazette Officielle de Québec".

Voici l'état des dépenses du comité: secrétaire, salaire, \$1,820; dépenses, \$200; salaires des inspecteurs, \$3,900; frais de déplacement des inspecteurs et des délégués, \$1,800; commis, \$390; loyer, 300; téléphone, \$75; poste, \$150; frais d'auto, \$650; vérification, \$80; échange, \$75; impression et papeterie, \$300; ameublement et divers, \$2,220; bureaux des examinateurs, \$300; total: \$12,800.

Modifications apportées au contrat collectif de la quincaillerie et de la ferronnerie

Le ministère provincial du travail publie cette semaine, dans la "Gazette Officielle de Québec", plusieurs modifications au contrat collectif du commerce de quincaillerie, ferronnerie et peinture de la ville de Québec. Ces modifications améliorent sensiblement les salaires et les conditions de travail de ces ouvriers.

Il y est dit, par exemple, que tout employé aura droit à une semaine de vacances payées après avoir été au service d'un employeur durant deux années consécutives ou avoir travaillé dans ce commerce durant trois ans. Les employés devront également être payés les jours de fêtes chômées, le Vendredi Saint, les jours de la St-Jean-Baptiste, de la fête du travail et le lendemain du Jour de l'An. Si les employés travaillent ces jours-là ou les dimanches et les jours de fête religieuse, ils recevront le double du salaire.

Outre de réglementer les heures supplémentaires de travail, le contrat établit le barème de salaires suivants: Chef comptable, \$25; livreur, \$19; aide-livreur, \$12.60; messager, \$6; chasseur, \$4.80; teneur de livres; les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$19.95; après huit ans, \$23.10; commis à la vente et aux écritures des commandes: durant la première année, \$8; la seconde année, \$10.50; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10; commis des départements de réception, d'expédition, de déballeage, de l'expédition des marchandises et d'entreposage: les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10; commis aux commandes: durant les deux premières années, \$10; après deux ans, \$12.60; après quatre ans, \$15.75; après six ans, \$18.90; après huit ans, \$23.10.

Le contrat fixe aussi les salaires d'autres ouvriers. Les commis supplémentaires auront droit, par exemple, à un salaire de 40 cents de l'heure et les commis surnuméraires à 25 cents de l'heure. Les employés du sexe féminin gagneront 18 cents de l'heure. La durée du travail est limitée à 57 heures par semaine.

Cent trente plombiers déclarent la grève aux travaux de St-Timothée

On apprend que cent trente plombiers, membres du local 144 de l'Union internationale des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, ont déclaré la grève à Saint-Timothée, où sont exécutés d'importants travaux. Les ouvriers auraient quitté leur travail samedi dernier, après avoir assisté à une réunion de leur local.

Selon les grévistes, la compagnie, le comité d'arbitrage et le ministère fédéral du Travail ont refusé de leur accorder une augmentation de dix cents de l'heure. Ils auraient demandé cette augmentation, il y a quatre mois, en prétendant que leurs salaires actuels ne leur permettaient pas

Autres nouvelles du monde ouvrier

Sympathies à Mme Raoul Trépanier et Mme Guertin

Le local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers menuisiers d'Amérique vient d'adopter deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brunelle, sœur de Mme Raoul Trépanier, et de la mort de M. Horace

Autres nouvelles du monde ouvrier

Sympathies à Mme Raoul Trépanier et Mme Guertin

Le local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers menuisiers d'Amérique vient d'adopter deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brunelle, sœur de Mme Raoul Trépanier, et de la mort de M. Horace

Autres nouvelles du monde ouvrier

Sympathies à Mme Raoul Trépanier et Mme Guertin

Le local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers menuisiers d'Amérique vient d'adopter deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brunelle, sœur de Mme Raoul Trépanier, et de la mort de M. Horace

Autres nouvelles du monde ouvrier

Sympathies à Mme Raoul Trépanier et Mme Guertin

Le local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité des charpentiers menuisiers d'Amérique vient d'adopter deux résolutions de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brunelle, sœur de Mme Raoul Trépanier, et de la mort de M. Horace

Vives protestations contre les paroles du député White

Les Canadiens de naissance félicitent MM. Ralston et Lapointe

Les membres du Conseil de district de l'Ordre des Canadiens de naissance ont tenu, dans une résolution, le capitaine G. S. White, député conservateur de Hastings-Peterborough, qui, cette semaine, à la Chambre des communes, s'attaquait à la province de Québec. Les membres pensent que les attaques du député n'ont d'autre but que de diviser les Canadiens. On a donné instruction au secrétaire, M. J.-H. Paré, de prier le chef conservateur, M. Hanson, d'exprimer à la Chambre les regrets de son parti pour l'insulte gratuite de son collègue. On félicitera d'autre part les honorables Ralston et Lapointe de leur attitude.

Les Canadiens de naissance se sont aussi prononcés contre toute coalition de partis politiques et la formation d'un gouvernement national.

MM. Boisseau et Paré ont fait adopter une résolution pour prier la Commission des prix de guerre de faire immédiatement enquête à Montréal sur la cause de l'augmentation de cinquante pour cent en moins d'un an des prix du poisson vendu au consommateur.

L'Ordre protestera contre l'emploi de la main-d'œuvre étrangère: le nombre des pères de famille en chômage augmente, dit-il, dans la métropole. Il demande aussi la disparition des domiciles-tandis. On devrait obliger les propriétaires à démolir ces taudis ou à commencer immédiatement les travaux d'amélioration.

M. A. St-Martin a parlé du Crédit social à la fin de la réunion. Cette causerie fut suivie d'une intéressante discussion.

MM. le Dr Sylvio Laforce et Salluste Lavery ont occupé alternativement le fauteuil présidentiel. La prochaine réunion des Canadiens de naissance aura lieu à l'hôtel Pennsylvania, rue St-Denis, le 26 mars.

Epidémie de choléra à Hong-Kong

Hong Kong, 17. — Quatre-vingt-neuf personnes ont été frappées du choléra depuis samedi à Hong-Kong. La maladie est maintenant à l'état épidémique et tous les habitants de la ville cherchent présentement à se faire inoculer contre la maladie. Le total des cas depuis le début de l'année se chiffre à 240. Tous ceux qui ont été frappés sont morts. Ce sont tous des Chinois.

Déjà épuisé à 5 heures?



5 h. p.m. Nerfs à bout... sans appétit... la soirée s'annonce terne.



Cinéma - Musique - Radio - Théâtre

Au Samovar



Les Gitanos, artistes sud-américains, sont en vedette au Samovar.

L'horaire des spectacles

PALACE
"Western Union"
21 h. 15, 1 h. 35, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55.

CAPITOL
"High Sierra"
10 h. 30, 1 h. 21, 4 h. 12, 7 h. 03, 9 h. 54.

"Here comes happiness"
12 h. 07, 2 h. 59, 5 h. 49, 8 h. 40.

PRINCES
"The Invisible Woman"
10 h. 30, 1 h. 41, 4 h. 29, 7 h. 17, 9 h. 52.

"Melody Ranch"
10 h. 30, 1 h. 21, 4 h. 12, 7 h. 03, 9 h. 54.

CINEMA DE PARIS
"Le Révolte"
11 h. 57, 2 h. 20, 4 h. 42, 7 h. 06, 9 h. 24.

ST-DENIS
"Sans lendemain"
12 h. 25, 2 h. 51, 5 h. 47, 8 h. 13, 10 h. 42, 1 h. 02, 3 h. 24.

LOEWS
"Gone with the Wind"
9 h. 12, 1 h. 26, 4 h. 40, 8 h. 20.

LA MI-CAREME A SAINTE-CLAIRE

A l'occasion de la mi-careme, la section Ste-Claire de la St-Jean-Baptiste, présidée par M. R. Corbeil, présentera un programme de premier choix. Cette soirée sera présidée conjointement par MM. l'abbé J. Donat Godin et M. Corbeil.

Une courte conférence par M. Philippe Aubé sera immédiatement suivie d'une comédie aux situations aussi imprévues qu'émouvantes et cocasses de M. Avila Beauchamp, notaire.

Outre M. Beauchamp, MM. Marsois, G. Paquette, Gabriel Desrochers, Gérard Bousquet, Gérard Gardier, et René Pelosse feront partie de la distribution.

L'artiste invité sera M. Edouard Monnet, professeur au Conservatoire National, qui chantera trois pièces. Ceux qui se rendront demain soir au sous-sol de l'église Ste-Claire, angle des rues Azilda et Ste-Claire, ne regretteront pas leur soirée.

La campagne des oeuvres de charité à la radio

Cet après-midi, à 4 heures, le poste CKAC mettra en ondes une entrevue entre M. Lucien Desbiens, journaliste, et la secrétaire de la publicité de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

A Radio-Canada

M. Guy Mauffette réalisera cet après-midi, à 5 heures, un programme musical et artistique, contribution gracieuse à la campagne de charité du poste CBF, de la chorale Lavallois-Smith, dirigée par M. Jean Charbonneau et de Félix Leclerc, auteur du sketch "Le Grenier du pauvre", interprété à cette émission.

Sketch d'Eddy Baudry

M. Edouard Baudry relatera ce soir, mardi 18 mars, au poste CKAC, à 11 h. 15 p.m., avec le concours d'artistes aimés du public montréalais, un sketch de sa composition, contribution gracieuse à la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

La victoire se gagne avec des dollars et des francs. — Achetez des certificats d'épargne de guerre.

CINEMA DE PARIS

DEUXIEME SEMAINE
LA VERTUE SUR LA MARINE DE GUERRE FRANÇAISE

RENE ORRY

LE REVOLTE
PIERRE RENOU
DAME CLAUDINE
KATIA LOVA

ST-DENIS

LA VIE D'UNE FEMME
SANS LENDemain
FEUILLETER
RIGAUD
LEONARDI

VICTOR BOUCHER

Bichon
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES (District de Montréal)

Auditorium du Plateau
AUJOURD'HUI
RECITAL
Raoul

JOBIN
ténor
"Metropolitan Opera Co."
\$2.00-1.75-1.40-1.15 et .85 (taxe inc.)
En vente chez
Ed. Archambault Engr.
IMPRESARIO: Charles Goulet

THE INVISIBLE WOMAN
Virginia Bruce
John Barrymore
John Howard
Charles Rogers
Charles Homolka

MELODY RANCH
Gene Autry
Shirley Ross

PRINCESS
Cary Grant - Martha Scott

IMPERIAL
"THE HOWARDS OF VIRGINIA"
Henry Fonda
"CHAD HANNA"

Une PLETHORE de
VEDETTES LATINES-AMERICAINES
Au SAMOVAR
Diner -- Danse -- Souper
1424, RUE PEEL -- JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

CARNIVAL A RIO
MARDI, LE 18

Une PLETHORE de
VEDETTES LATINES-AMERICAINES
Au SAMOVAR
Diner -- Danse -- Souper
1424, RUE PEEL -- JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

TABLES RESERVEES: MA. 8975

Emanuel Feuermann soliste au Plateau

Désiré Defauw dirigera au dernier concert symphonique de la saison

Le dernier concert de la brillante saison offerte cette année par la Société des Concerts Symphoniques de Montréal aura lieu mardi prochain le 25 mars à l'Auditorium du Plateau. Cet événement présentera deux personnalités musicales de réputation internationale. L'éminent chef d'orchestre belge Désiré Defauw reviendra au pupitre et le soliste sera Emanuel Feuermann qui est reconnu aujourd'hui par les critiques musicaux du monde entier comme le meilleur violoncelliste de l'heure et l'un des plus grands de tous les temps.

D'origine autrichienne, Emanuel Feuermann vint en Amérique pour la première fois il y a six ans comme artiste invité de l'Orchestre Philharmonique de New-York dirigé par Bruno Walter. Ce début ainsi que les récitals qui suivirent firent époque dans le monde de la musique.

Feuermann n'avait que onze ans lorsqu'il joua pour la première fois avec l'orchestre symphonique de Vienne sous Felix Weingartner. Subséquentement il joua avec les orchestres de Berlin, Hambourg, Paris, Amsterdam et de Leipzig.

A l'âge de seize ans il était déjà professeur au Conservatoire de Musique de Cologne. De là il devint le directeur de l'enseignement du violoncelle du Conservatoire de Berlin, situation qu'il conserva jusqu'à ce jour où il devint un exilé politique. Il est maintenant citoyen américain.

"Soldat de chocolat" au Monument jeudi

On attend avec impatience le lever du rideau sur "Le Soldat de chocolat", la charmante opérette de Strauss, que les Variétés Lyriques présenteront jeudi, vendredi, samedi, dimanche au Monument National.

On connaît maintenant la délicieuse intrigue de cette opérette qui est assurément l'une des plus aimées du répertoire lyrique. Mais on sait aussi les airs entraînants, gais et prenants qu'elle contient. Qui n'a fredonné d'ailleurs "Mon Héros". L'on sera bercé par la si agréable valse "Valse" avec tout le chœur appuyant le duo de Mancha et Popoff. Rien n'a été négligé pour assurer le succès entier de l'opérette que le public montréalais ne se lasse pas d'aimer. On applaudira Lionel Daumais, en Naidina, celle qui partageait le secret du soldat de chocolat; Charles Goulet, Popoff, Georges Dufresne, Marcelle Gir, Jeanne Maubourg et Robert Dupuy.

Le secret du soldat de chocolat est toute l'intrigue de cette opérette extraite de "The Army and the man" de Bernard Shaw. Il y a de tout dans cette opérette. Les situations cocasses sont nombreuses sans compter celle où le soldat de chocolat est découvert dans la chambre de Naidina, fille du général ennemi, et qu'il ne peut dire pourquoi ni comment il s'y trouve. Si le général sévit, il déshonore sa fille; s'il ne sévit pas, il risque d'être entraîné dans une situation pour le moins compliquée: mystère, amour, trahison? Que fera Popoff? C'est son secret. Mais que fera-t-on pour obtenir ses billets au plus tôt? On téléphonera au contrôle: PLATEAU 9161.

Jeune messager victime d'un vol à main armée

Armand Millette, 6013, rue De Normandie, jeune messager à l'emploi de la pharmacie Filion, 7499, rue St-Denis, fut victime d'un vol à main armée, peu avant minuit, hier soir. L'on reçut une commande fictive pour être livrée au numéro 74214, rue Berri et la jeune Millette fut chargée de livrer la commande en question. Comme il approchait de ce numéro, un individu dont on obtint, plus tard, un bon signalement, l'aborda et, à la pointe du revolver, le soulaça d'une somme de \$20 qu'il avait alors en sa possession. Le sergent J.-A. Savoie, du poste No 21 (rue St-Dominique), fit les premières constatations avec l'agent Tremblay, de Radio-Police, puis l'affaire fut confiée à la brigade commandée par le lieutenant-detective Wilfrid Bourdon, de la Sureté municipale, pour enquête judiciaire.

Conférence de M. Fulgence Charpentier

M. Fulgence Charpentier, censeur de la presse, donnera vendredi prochain, 21 mars, une conférence publique sous les auspices de l'ACFAS au Jardin botanique.

La conférence, qui sera présidée par M. Paul Riou, premier vice-président de l'ACFAS et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, a pour titre "Les ombres et les nombres". Ce titre cache une étude très intéressante sur le recensement. La conférence commencera à 8 heures 30. L'entrée est libre.

LE VOICI!
Ludovic HUOT
Vedette de la nouvelle revue des vedettes de N.-Y.

au
Esquire
CABARET
1224, rue Stanley

MARDI, LE 18

Une PLETHORE de
VEDETTES LATINES-AMERICAINES
Au SAMOVAR
Diner -- Danse -- Souper
1424, RUE PEEL -- JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

TABLES RESERVEES: MA. 8975

Spectacle de N.-Y. au cabaret "Chez Maurice"

Un ballet de douze danseuses et quatre divertissements composent ce nouveau programme

Un auditoire considérable, où l'élément irlandais était naturellement en prédominance, a accueilli hier soir, fête de la Saint-Patrick, le spectacle entièrement nouveau qu'offre cette semaine le cabaret "Chez Maurice". C'est l'un des plus substantiels et des plus variés qu'ait offerts jusqu'ici le populaire rendez-vous montréalais de la rue Sainte-Catherine. Monté à New-York par Al Davis et Mildred Ray, ce programme offre un juste mélange de tout ce qui peut faire l'agrément des divertissements de ce genre.

Le ballet ouvre le spectacle par un numéro d'inspiration mexicaine qui se fait remarquer par le coloris des costumes et le rythme caractéristique des pas. Le nombre des danseuses s'est accru et il dépasse maintenant la douzaine, ce qui permet des mouvements d'ensemble qui seraient impossibles autrement. Deux autres chorégraphiques, "Boléro tropical" et "Sérenade Polka", se succèdent ensuite dans le cours du spectacle, entremêlés de divertissements parmi lesquels il convient de signaler de théâtre.

Un trio d'imitateurs qui s'intitule "The three guesses" (Roy, Shirley et Stanley, pour les appeler par leurs noms) a le don d'emprunter à s'y méprendre les voix d'artistes connus: Rudy Vallée, Katherine Hepburn, John Barrymore, Billie Burke, Bing Crosby, etc. C'est la partenaire féminine du trio, Shirley, qui remporte incontestablement la palme.

A tout spectacle il faut une chanteuse et c'est Patricia Crawford, douée d'une jolie voix et animée d'un entrain inépuisable, remplit ce rôle d'une façon qui lui attire de nombreux rappels. Son répertoire d'hier soir comprenait naturellement plusieurs mélodies irlandaises, mais il ne se limite pas au genre sentimental: la chanson chahuteuse (comment traduire autrement "swing song"?), n'a pas de secrets pour cette jeune personne pleine de vie.

Enfin vient une danseuse, Denise, fort agréable à regarder et qui, dans des costumes révélateurs, exécute de nombreux numéros d'inspiration irlandaise, mais il ne se limite pas au genre sentimental: la chanson chahuteuse (comment traduire autrement "swing song"?), n'a pas de secrets pour cette jeune personne pleine de vie.

Cette succession de divertissements, auxquels se mêle la voix de Harriet Robinson, est accompagnée par l'orchestre de Jimmy Lang. La mise en scène et l'éclairage sont très réussis. Les deux orchestres de "Chez Maurice" rivalisent d'entrain pour tenir les danseurs en haleine.

Journaux de quatre pages

Londres, 17. — Presque tous les quotidiens de la Grande-Bretagne vont réduire leur volume à quatre pages, demain, pour la première fois depuis la première grande guerre.

La rareté du papier à journal a forcé les éditeurs à réduire leurs publications à quatre pages les mardis, jeudis et samedis, et à 10 pages les dimanches, tandis qu'ils continuent d'imprimer sur six pages les autres jours.

Les seules exceptions sont le London Daily Telegraph et le Times, qui ont annoncé qu'ils réduiraient plutôt leur circulation d'un dixième.

Sherbrooke, 17. (P.C.). — Deux hommes, M. Armand Fontaine et M. V. Lacasse furent blessés, aujourd'hui, dans la chute d'un échafaudage.

La Régie des services publics à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 17. (Du correspondant du Canada). — La Régie des Services Publics a siégé, aujourd'hui, au Palais de Justice, sous la présidence de l'hon. Lucien Dugas. Elle a pris en considération plusieurs requêtes de camionneurs de la région des Trois-Rivières, une de la municipalité de St-Georges, comté de La-Pointe, contre la Shawinigan Power et une autre de la compagnie des Autobus Carrier, de Shawinigan.

La déclaration conjointe de ces deux républiques, le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

La Tchecoslovaquie est devenue un camp d'internement

M. Vojta Benes décrit aux Canadiens les malheurs de son pays

"La Tchecoslovaquie est devenue un camp d'internement où gémissent dix millions d'innocentes victimes. C'est devenu une terre de larmes et de sang, un pays de misère où des enfants affamés cherchent en pleurant un morceau de pain", a dit, hier soir, M. Vojta Benes, M. Benes, sénateur tchécoslovaque et frère du président de la Tchecoslovaquie, à Paris, aux Canadiens, notamment à ceux qui sont de descendance tchécoslovaque, des malheurs de son pays.

"Je suis un réfugié tchécoslovaque, a-t-il continué. J'ai vécu trois mois sous le régime hitlerien avant de m'enfuir en Grande-Bretagne, avec ma femme âgée, puis aux Etats-Unis.

Il est difficile de décrire dans toute leur horreur la cruauté, la torture, la bestialité et l'humiliation dont la patrie souffre. Des centaines de milliers de tchécoslovaques ont été assassinés par la Gestapo, ou sont morts de mauvais traitements, de faim ou de tuberculose dans les camps d'internement.

Il y a à Prague une vaste résidence qui appartenait autrefois à un banquier juif, La Gestapo en a fait une maison de terreur. Dans le sous-sol de cette maison fonctionne régulièrement le système de torture et de cruauté que la Gestapo a établi afin de martyriser les patriotes, les hommes publics, les intellectuels et les officiers de Tchecoslovaquie. Des gens qui ont pu s'approcher de cette maison, la nuit, jurent qu'ils n'y retourneront jamais plus. Les gémissements et les cris de douleur de ceux qu'on torture à l'intérieur de l'habitation font dresser les cheveux sur la tête. Des renseignements sûrs nous permettent d'affirmer que les tortionnaires brisent les dents de leurs victimes, leur arrachent les ongles, enfoncent des aiguilles sous les ongles, ou encore leur arrachent violemment les cheveux.

Tout notre régime scolaire a été naïf. On enseigne aux enfants une histoire mensongère. Les manuels tchèques ont été remplacés par des livres imprégnés de nazisme. On germanise les villes et l'on établit des écoles tchèques allemandes dans des districts entièrement tchèques.

Le but des pan-germanistes était d'abord de détruire toute vie culturelle en Tchecoslovaquie.

Le 17 novembre, les drapeaux des étudiants tchèques de Prague furent cernés par la police et les troupes. Des douzaines d'étudiants furent tués. Ceux qui tentèrent de fuir furent abattus à coups de fusil. Les autres furent entassés dans des autobus et transportés à Ruzyn, une autre ville tchèque. Là, on les dévêtit de force, puis on les plongea dans l'eau glacée et ils furent condamnés à se coucher sur le sol gelé pour le reste de la nuit. 128 étudiants furent alignés le long du mur et mitraillés. Enfin, quelques étudiants furent entraînés vers une place libre qui était entourée de tanks et, la nuit de tous, soumise aux pires indignités.

Pour ce qui est de la situation économique de la Tchecoslovaquie, elle se traduit par deux mots: famine et mort.

En dépit de l'étroite surveillance des Allemands, nous recevons des renseignements précis de Tchecoslovaquie, par des moyens secrets. Je suis convaincu que la Tchecoslovaquie recouvrera sa liberté. La bête n'a jamais conquis l'homme, et quand celui-ci se met en tête d'abattre la bête, il y parvient toujours.

Le fait que le gouvernement tchécoslovaque et le statut de république sont officiellement reconnus est un signe que nous reverrons l'indépendance.

Je crois aussi que les Etats de l'Europe centrale redeviendront libres. Nous songeons aujourd'hui à une fédération démocratique en Europe centrale. Et le seul moyen d'y arriver est une alliance tchéco-polonoise comme point de départ. La nécessité ayant été admise d'une défense commune, d'un pacte fédératif entre la Pologne et la Tchecoslovaquie, on en vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Pour encourager l'usage des bois du Québec

La campagne lancée il y a six mois, porte d'heureux fruits

Une propagande se poursuit, depuis quelque six mois, en faveur des bois du Québec. Les bois de premier choix sont, il est vrai, en grande demande en raison de notre contribution à la guerre, mais il y aurait lieu de populariser davantage le bois franc du Québec et de trouver un marché pour les bois secondaires. La présente campagne de propagande a précisément pour objet de créer de nouveaux marchés et de promouvoir l'usage du bois.

C'est ce que le chroniqueur politique du Canada a appris hier matin de M. Roland Bock, président du comité provincial institué pour promouvoir l'usage des bois et président honoraire de l'Association des marchands de bois en gros du Canada, et de M. Alfred Legendre, technicien-chef du service d'utilisation des produits forestiers de la province de Québec, au nouveau palais de Justice.

M. Roland Bock a particulièrement souligné hier matin que le comité créé en vue de promouvoir l'usage des bois et dont il est le président, reçoit tout l'appui et tout l'encouragement nécessaire de la part de l'hon. P.-E. Côté, ministre des terres et forêts, de la chasse et de la pêche, ainsi que de ses collaborateurs immédiats, notamment M. Avila Bédard, le sous-ministre.

"En travaillant en vue de propager nos bois, on vient en aide au colon, au bûcheron et aux industries connexes", a déclaré M. Roland Bock. "Exploiter l'industrie forestière avec intelligence, c'est l'un des moyens efficaces de protéger comme il convient nos ressources naturelles. On ne saurait trop insister sur le fait que l'exploitation de nos ressources forestières encourage la colonisation sur une haute échelle. Quant au ministère des affaires municipales, du commerce et de l'industrie dont l'hon. Oscar Drouin est le titulaire, il est intéressé à la campagne qui se poursuit actuellement.

Puis M. Alfred Legendre, technicien-chef du service d'utilisation des services forestiers, a, pour sa part, laissé entendre que le comité formé pour promouvoir l'usage du bois a plus que jamais sa raison d'être vu les problèmes inhérents à notre effort de guerre et aussi les problèmes qui surgiront après la guerre.

Le chroniqueur politique du Canada a pu constater que la campagne entreprise il y a environ 6 mois porte déjà des fruits. Le temps montrera que les membres du comité de propagande ne chôment pas. Il a pu, entre autres choses, prendre connaissance des noms des collaborateurs du prochain numéro de la revue Technique qui sera entièrement consacrée à l'industrie forestière du Québec.

Hier matin, M. Roland Bock et M. Alfred Legendre ont eu un entretien avec l'hon. P.-E. Côté et M. Avila Bédard.

La Régie des services publics à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 17. (Du correspondant du Canada). — La Régie des Services Publics a siégé, aujourd'hui, au Palais de Justice, sous la présidence de l'hon. Lucien Dugas. Elle a pris en considération plusieurs requêtes de camionneurs de la région des Trois-Rivières, une de la municipalité de St-Georges, comté de La-Pointe, contre la Shawinigan Power et une autre de la compagnie des Autobus Carrier, de Shawinigan.

La déclaration conjointe de ces deux républiques, le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

Oui, nous croyons à la démocratie, à la liberté et à la civilisation chrétienne, bienfaits que seules méritent les nations cultivées. Nous nous réjouissons bientôt pour être, avec votre noble Canada, les gardiens de la liberté et la Tchecoslovaquie, en ont vint parbert et de la démocratie.

Le 11 novembre 1940, à Londres, à formuler le vœu d'une coopération plus étroite.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

La question des mariages mixtes en Cour d'appel

Argumentation de Me W. Chipman qui soutient la validité de ces mariages

L'application par les tribunaux de la loi sur le mariage d'un catholique par un ministre autre qu'un prêtre catholique, a été discutée longuement, hier, en Cour d'appel, au cours de l'instruction de l'appel du Rev. R. W. Howard contre un jugement de l'hon. juge A. Forest, de la Cour supérieure, qui annulait un mariage célébré par ce ministre protestant entre M. Laurier Bergeron et Mme Wilhelmina Kricklow.

L'annulation du mariage avait été demandée par M. Bergeron lui-même qui avait prétendu que son union était valide, parce que bien qu'il était de foi catholique, il avait été célébré devant un ministre protestant. Des déclarations avaient été produites tant par M. Bergeron que par le ministre qui avait célébré le mariage, le 12 mai 1939, en l'église Saint-Martin, le Rev. R. W. Howard. L'appel contre la décision de l'hon. juge Forest n'a été jugé que par le ministre seulement.

Le tribunal est présidé par l'hon. juge S. Létourneau, assisté des honorables juges Hall, Francoeur, Wulsh et Langlais.

Me W. W. Chipman, avocat du Rev. Howard, a fait l'historique du régime du mariage dans la province de Québec et a rappelé que l'état actuel de la législation a été maintenu par la loi de 1907. Sous le régime français comme sous le régime anglais, le prêtre a toujours représenté l'autorité ecclésiastique en matière de mariage, même s'il était également un ministre religieux administrant un sacrement.

Me Chipman a ajouté qu'il y avait seulement deux questions à décider, pour le tribunal. D'abord, la validité d'un mariage mixte devant des ministres protestants et aussi la validité d'un mariage mixte devant un prêtre catholique romain. L'article 129 du Code civil est clair : "Sont compétents à célébrer les mariages, tous prêtres, curés, ministres et autres fonctionnaires autorisés par la loi à tenir et garder les registres de l'état civil. Cependant aucun des fonctionnaires ainsi autorisés ne peut être contraint à célébrer un mariage contre lequel il existe quelque empêchement, d'après les doctrines et croyances de sa religion, et la discipline de l'église à laquelle il appartient." Cet article ne fait pas de distinction entre un prêtre et un ministre ou un rabbin, mais se rapporte à un officier autorisé par la loi. Le législateur a mentionné le clergé catholique ou protestant, mais il y a une disposition qui les protège. C'est pourquoi, dans le même article du Code on a ajouté : "Aucun des fonctionnaires ne peut être contraint à célébrer un mariage contre lequel il existe quelque empêchement, d'après les doctrines et croyances de sa religion, et la discipline de l'église à laquelle il appartient." Si ces empêchements n'existaient pas, le clergé serait obligé de célébrer le mariage, et ne pourrait refuser. Sa seule excuse est donc l'organisation religieuse à laquelle il appartient. Lorsqu'il n'y a pas d'empêchement, l'officier public, qu'il s'agisse d'un prêtre ou d'un ministre protestant, doit célébrer le mariage de ceux qui se présentent devant lui. Il y a une chose certaine, c'est que plusieurs personnes ne peuvent contracter mariage, si la loi de la province de Québec doit être interprétée dans le sens qu'un prêtre ou un ministre protestant doit célébrer le mariage seulement pour ceux qui sont de leur croyance religieuse et de leur foi. L'audition continue.

Achetez-vous des bombes peut-être celles qui "sauveront" maintenant, VOS bombes seront Hitler.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffroy, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C. Antoine Geoffroy, L.L.B.
Paul-S. Meier, L.L.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. : HARBOR 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique : Geoffroy

Téléphone : HARBOR 0123

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS ET PROCUREURS
Hon. P.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

152 est, rue Notre-Dame — L.A. 9653
Bulle 13

JACQUES PATENAUE
AVOCAT
Har. 1017 1555 Amherst — CH. 8525

Harbour 7323

GEORGES-F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
50 ouest, rue St-Jacques — Montréal

Tél. : L.A. 5473

JEAN HETU
AVOCAT
57 St-Jacques Ouest

Cour Supérieure

Division de Pratique
le 17 mars 1941

PRESIDENT : L'honorable juge Desautels.
Les jugements suivants furent rendus :
J. Thérien contre P. La Muro ; jugement autorisant l'examen avant défense.
J.-G. Dufresne contre L. Menier ; jugement ordonnant au défendeur de déposer suivant art. 597, C.P.C.
G.-G. Jay contre D. Harrison & Sons Ltd ; jugement ordonnant l'arbitrage.
J. A. Ogilvy Ltd contre D. Johnston ; jugement autorisant l'examen avant défense.
J. B. Boudreau contre les héritiers de A. Boivin ; jugement pour \$5,000 avec int. et dépens.
Montreal Arena Co. contre J.-P. Bisetti ; jugement pour \$12,200 avec int. et dépens.
Jas. A. Ogilvy Ltd contre D. Johnston ; jugement autorisant l'examen avant défense.
Narrow Fabric Weaving & Dyeing Ltd. ; jugement ordonnant l'arbitrage pour frais seulement contre le défendeur.
J. B. Boudreau contre L. Menier ; jugement pour \$14,000 avec int. et dépens.
Le Laboratoire Moderne (Inc) contre Paul Laframboise ; jugement pour \$11,151 avec int. et dépens.
Ludger Rabin et autres contre Adina Rabin et autres ; jugement ordonnant les défendeurs à procéder avec les demandeurs à une reddition de compte devant le juge J. Thérien.
Sun Trust (Inc) contre Léopold Bertrand ; jugement déclarant demandeur propriétaire absolu des immeubles sus-mentionnés, etc.
J. B. Boudreau contre Paul Denis dit Alfred ; jugement pour \$12,139 avec int. et dépens.
Berthe Prud'homme et autres contre Hector Lavigne ; jugement pour \$250 avec int. et dépens.
Jean Julien Perrault et autres contre W. T. Rodden ; jugement pour \$450.50 avec int. et dépens.
Lorenzo Louvier contre Joseph Lefebvre ; jugement pour \$120 avec int. et dépens.
M. H. N. Gruber contre George H. Turner ; jugement ordonnant l'inscription en droit du demandeur avec dépens.
Tegart Service Ltd contre P. Vachon ; jugement pour \$10,431 avec int. et dépens.
William L. Adams contre M. J. Nadeau ; jugement pour \$113.10 avec int. et dépens.
Marie-Rose De Lima Lefebvre contre C.-E. Gauthier ; jugement pour \$225 avec int. et dépens.
Bernie Caplan contre Paul Denis dit Alfred C. Denis dit J. Honore Denis ; jugement pour \$293.75 avec int. et dépens.
Lauréatien Spring Water & Beverage Co. Ltd contre A. Hamelin ; jugement pour \$118 avec int. et dépens.
E. Tardif contre S. Berman et dame C. S. Kerman, opte ; jugement ordonnant l'examen de l'opposant.
Procureur général de la province de Québec contre A. Riendeau et autres ; jugement ordonnant motion pour substitution.
L. Forêt contre J. Thérien ; jugement autorisant l'examen avant défense.
L. Forêt contre J. Thérien ; jugement autorisant l'examen avant défense.
A. Durocher contre A. Fraser ; jugement autorisant l'examen avant défense.
Willis & Co. Ltd contre dame Y. Lavie et vir et O. Trotter ; jugement autorisant l'examen avant défense.
Standard Conveying Co. Rev'd contre Pyramid Leather Goods ; jugement ordonnant motion pour faire date d'audition.

Organisateurs de la campagne des oeuvres de charité

Liste complète des groupements de paroisse et d'arrondissement

Voici la liste complète des noms des personnes qui ont organisé la campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises dans les arrondissements et les paroisses :

Arrondissements paroissiaux

Direction

Présidents, M. Conrad Bock, Mme Roger Pinard ; vice-présidents, MM. Eugène Thérien, Jules Noisieux, Achille Bellemare, Wilfrid Girouard, J.-H.-R. Langevin, N.P. Hector Dupuis, L.-P. Lassier, Mmes Omer Lafortune, Léon Girard, Thomas Guimond, Roland Bock, Rodolphe Dagnais, (Régie Interne) M. Lucien Gauvin, Mlle Simone Bousquet.

Arrondissement "A"

Présidents, M. René Hebert, Mme Charles Denhez ; vice-présidents, MM. Emile Saint-Pierre, Maurice Roux, Gérard Gauthier, Raymond Allègre, Matthew Devito, Mmes Rodolphe Dagnais, Albert Rolland, (Régie Interne) M. Albert Choquet, Mme Léonidas Guenet.

A-8, Notre-Dame de la Paix, Dr Paul Trépanier, Mme Arthur Hamel ; **A-10**, Notre-Dame de Lourdes, M. A. J. Beauregard, Mme Téphore Michon ; **A-13**, Notre-Dame des Sept Douleurs, M. P.-E. Gôté, Mme Emile Bédard ; **A-15**, N.-D. du Perpétuel Secours, M. Alfred Goulet, Mme Edmond Saint-Jacques ; **A-16**, Notre-Dame du Sacre-Coeur, M. Albert Ferras, Mlle Laurence Motzko ; **A-18**, St-Jean Baptiste, M. Ovide Charbonneau, Mme R. Lajeunesse ; **A-20**, St-Jean de Matha, M. Denis Hamel, Mme Eugène Desrosiers ; **A-25**, St-Nazaire, M. Henri D'Amour, Mme Olivia Pilon, M. A.-G. St-Paul, M. J.-O. Violette, M. Roland Blais ; **A-29**, St-Pierre aux Liens, M. Joseph Clément, Mme Jos. Laurendeau ; **A-107**, Notre-Dame Auxiliatrice, M. Achille Lanouette, Mme Hector Bonenfant.

Arrondissement "B"

Présidents, M. J.-H. Delisle, Mme J. Berthiaume ; vice-présidents, Mmes P.-E. Desroches, T. Lalonde, (Régie Interne) M. P.-A. Daunas, Mme Félix Rondeau.

B-29, St-Charles, M. L.-H. Bélanger, Mme J.-H. Dupuis ; **B-40**, St-Henri, M. C.-R. Saint-Onge, Mme J.-R. Tremblay ; **B-42**, St-Irénée, M. J.-A. Pinard, Mme J.-A. Pinard ; **B-51**, St-Joseph, M. Antoine Guyot, Mme Léandre Lippens ; **B-74**, St-Zotique, M. Marcel Lafaille, Mme Gonzague Leroux ; **B-79**, St-Clothilde, M. Eugène Saint-Maurice, Mme Charles Desrosiers ; **B-80**, St-Cunégonde, M. J.-Eugène Bélanger, Mme Michel Cayer ; **B-81**, St-Elizabeth, M. Emile Fournier, Mme Jude Primeau ; **B-83**, St-Hélène, M. Henri Fournier, Mme Jos-N. Nolin.

Arrondissement "C"

Présidents, M. Raymond Desris, Mme Guy Papineau-Couture ; vice-présidents, MM. Marius Létourneau, Paul-Emile Labelle, Mme F.-Roméo Paquet, (Régie Interne) M. Olivier Decary, Mme Maurice Hudon.

C-7, Notre-Dame de Grâce, M. Joseph Beaudin, Mme François Baudeaux ; **C-24**, St-Antoine, M. Paul Laurendeau, Mme Jean Savard ; **C-54**, St-Léon de Westmount, M. Rodier Merrill, Mlle Lucette Demers ; **C-108**, St-Raymond, M. Nazaire Langlois, Mme Roméo Larin.

Arrondissement "D"

Présidents, M. Eugène Simard, Mme J.-P. Lalonde ; vice-présidents, MM. Georges Lamoureux, Jean Teller, Albert Martineau, Mmes William Major, Jos. Meilleur, Ernest Lenoir.

D-20, Sacré-Coeur, M. J.-E. Gauthier ; **D-23**, St-Anselme, M. Joseph Thérout, Mme L. Trépanier ; **D-35**, St-Eusèbe, M. Paul Paré, Mme Alcide Martel ; **D-64**, St-Pierre Apôtre, M. Léon Gamache ; **D-71**, St-Vincent de Paul, M. Gérard Contois, Mme Eugène Desjardins ; **D-75**, St-Brigitte, M. Joseph Meilleur, Mme L.-A. Larivière ; **D-76**, St-Catherine, M. Armand Lamontagne, Mme Armand Lamontagne ; **D-86**, St-Marguerite-Marie, M. Urbain Nantel.

Arrondissement "E"

Présidents, Dr René Major, Mlle Blandine Verner ; vice-présidents, M. Lucien Girard, M. Albert Doré, Mme Arcade Ranger, (Régie Interne) M. Léonard Brodeur, Mme Roland Langlois.

E-3, La Nativité, M. Armand Tailon, Mme Ernest Wolfe ; **E-14**, Notre-Dame des Victoires, M. Edouard Doucet ; **E-27**, St-Bernard, M. J.-Omer Gagnon ; **E-30**, St-Clément, M. Albert Tardif ; **E-36**, St-Fr. d'Assise, M. Jos. Desjardins ; **E-41**, St-Herménégilde, M. Albert Joly ; **E-45**, St-Jean B. de LaSalle, M. René Dupont, Mme Colombar Graton ; **E-66**, St-Rédempteur, M. Alfred Lacombe ; **E-70**, St-Victor, M. Hector Vinet ; **E-78**, St-Claire, M. A. Lecompte, Mme V. Floiret ; **E-84**, St-Jeanne d'Arc, M. Armand Traversy, Mme A. Gougeon ; **E-89**, St-Nom de Jésus, M. Albert Paquette ; **E-93**, Pointe-aux-Trembles, M. Arthur Rochon ; **E-94**, St-Octave, M. Napoléon Courtemanche.

Arrondissement "F"

Présidents, M. H.-N. Bordeleau, Mme Alfred Riopel ; vice-présidents, M. James McIsaac, Mlle Laurette Desrosiers, Mme J.-A. Mongeon, (Régie Interne) M. Thomas Duchesne, Mme Edmour Brosseau, F-5 Immaculée-Conception, M. Joseph Dansereau ; **F-18**, N.-D. du Sacrement, M. J.-A. Picard, Mlle Dorothea Ranson ; **F-31**, St-Denis, M. J.-R. Carmel, Mlle Eliane Robert ; **F-33**, St-Enfant-Jésus, M. Hector Blain, Mme Armand Turcotte ; **F-44**, St-Jean-Baptiste, M. J.-Eugène Perron, Mlle Antoinette St-Jean ; **F-56**, St-Louis de France, M. J.-H. Lauzon, Mme Armand Dupuis ; **F-57**, St-Louis de Gonzague, M. Henri Labbé ; **F-65**, St-Pierre Claver, M. Paul-Emile Panneton ; **F-68**, St-Stanislas, M. J.-Omer Roy, Mlle Simone Desrosiers.

Arrondissement "G"

Présidents, M. J.-A. Payette, Mlle Berthe Dion ; vice-présidents, M. J.-A. Belhumeur, M. J.-M. Hardy, Mme Edmond Godin, (Régie Interne) M. Nap. Tranchesi, Mme Edgard Champagne, G-22, St-Ambroise, M. Elzéar Auclair, Mme D. Séguin ; **G-25**, St-Arsène, M. Armand Martel, Mme O. Gagnon ; **G-26**, St-Barthé-

TROIS MOIS A L'OMBRE

Georges Duval dit Duvernay, adresse inconnue, accusé d'avoir obtenu frauduleusement des marchandises évaluées à \$20, propriété de la maison Larivière Intorpore, le 21 février, a fait des aveux hier, devant le juge Maurice Tétréau. Le tribunal a imposé une peine de prison de 3 mois.

Inspection de 68 cadets de la police municipale

Soixante-huit nouveaux cadets de la police municipale ont subi avec grand succès, hier matin, de 11 heures à midi et trente, leur inspection à l'école d'entraînement de Maison-Neuve.

Ce groupe avait commencé son entraînement le 7 janvier dernier, sous la direction du lieutenant Binette, des sergents Disque, Rataille, Arteau et de l'agent Chouette.

L'inspection a eu lieu en présence de Me Fernand Dufresne, de l'état-major de la police, de S. H. le maire Raynault, des membres du comité exécutif et de plusieurs conseillers.

Tous les exercices exécutés par les cadets, au dire des spectateurs, ont été parfaits. Les directeurs et les assistants ne leur ont pas ménagé leurs félicitations.

Des aujourd'hui, ce groupe de novices aura sa part distribue dans les différents postes de Montréal et il entrera en fonctions ce soir même.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par Albert Nantel No 4791 St-Jacques ouest, pour permission de maintenir chaufferie 8 c.v., sur le lot No P-1844.

A-2, quartier St-Henri, No 4791 Saint-Jacques ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à :

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 18 mars 1941.

PREMIERE DIVISION DE LA COUR D'APPEL

La première division de la Cour d'appel a siégé hier sous la présidence de Sir Mathias Teller, juge en chef de la province de Québec. L'appel de Gordon Campbell Smythe, reconnu coupable le 8 février der-

nier du meurtre de Jean-Baptiste Beaudry, a été remis à la prochaine session.

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la suscription : "Soumission pour l'édification d'un édifice d'administration à l'aéroport de Montréal", seront reçues jusqu'à midi, heure avancée de l'Est, mercredi, le 28 mars 1941, pour la construction d'un édifice d'administration à l'aéroport de Montréal, à Dorval, P.Q.

Les plans, devis et conditions applicables aux soumissionnaires, ainsi que la formule de contrat peuvent être consultés et des formules de soumission obtenues en s'adressant soit à l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, soit à l'ingénieur régional des Travaux publics, Aviation civile, 618, Nouveau Bureau de la Douane, à Montréal, P.Q. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'ingénieur des Travaux publics, Edifice Hunter, à Ottawa, Ontario.

Les plans, devis et conditions applicables aux soumissionnaires, ainsi que les formules de contrat et de soumission peuvent être obtenus des fonctionnaires ci-haut mentionnés, contre le paiement d'un chèque accepté de \$10.00 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera remboursé aux soumissionnaires de bonne foi lorsqu'ils auront fait remise d'admissibles plans et devis en bon état.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé sur une banque canadienne à l'ordre du Receveur général du Canada, représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du département. Les chèques de dépôt des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un chèque de dépôt.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

GEO. W. VATES, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 mars 1941.

AVIS

DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par Albert Nantel No 4791 St-Jacques ouest, pour permission de maintenir chaufferie 8 c.v., sur le lot No P-1844.

A-2, quartier St-Henri, No 4791 Saint-Jacques ouest.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à :

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 18 mars 1941.

JEUNES RECELEURS

Lucien Beaudin, 4891 ouest, rue Notre-Dame, et Georges Deslauriers, 3061, rue Workman, âgés tous deux de 19 ans, traduits hier devant le juge Maurice Tétréau, se sont avoués coupables du recel de marchandises volées évaluées à \$800, la propriété de personnes encore inconnues. Le tribunal a annoncé le prononcé de la sentence au 20 mars.

L'armée formera ses officiers selon de nouvelles méthodes

(Suite de la page 12)

taines, mais avant que possible, ils devront être attachés pendant un mois à un centre d'entraînement.

Les autres devront subir de nouveaux examens et passer deux semaines dans un centre d'entraînement pour officiers.

Ces capitaines de la réserve recevront le grade de lieutenants dans l'armée active.

Pour passer du grade de capitaine à celui de major, le candidat devra subir un entraînement de deux ou trois semaines, dans un centre d'entraînement pour officiers.

Les majors de la réserve devront passer quatre mois au Collège militaire de Kingston pour devenir lieutenants-colonels.

On aura sans doute remarqué que tous les futurs officiers devront faire un stage de quatre mois ou de trente jours dans le rang, comme cadets ou autrement, avant d'être acceptés comme candidats au grade de sous-lieutenants.

Augmentation du nombre des véhicules motorisés

Au cours des quelques mois qui vont suivre, les unités motorisées recevront un nombre assez considérable de véhicules militaires. Les autorités militaires demandent que l'on s'occupe de maintenir ces véhicules en bon ordre, non seulement parce qu'ils coûtent cher, mais également parce qu'ils sont indispensables à l'entraînement de ces unités.

On dit que beaucoup de ces véhicules se brisent simplement parce que l'on néglige certains détails qui paraissent insignifiants. On fait remarquer également qu'une pareille incurie de la part des membres de ces unités contribuerait beaucoup à diminuer l'efficacité militaire des unités sur les champs de bataille.

L'entraînement est une préparation aux opérations que l'on devra effectuer sur le champ de bataille, et l'on craint fort qu'une négligence dans l'entraînement ne se répète sur le champ de bataille.

Cours pour les signaleurs

Un cours de signaleurs qui durera trois semaines, à partir du mercredi 19 mars, sera donné à l'arsenal du corps des signaleurs, 1179, rue Bleury, Montréal.

PLUS QUE JAMAIS!

JUSTEMENT parce qu'il y a la guerre, ses horreurs et ses tristesses, il faut que nous pensions, PLUS QUE JAMAIS, aux non-combattants qui luttent contre les inclemences de la destinée.

OBJECTIF \$441,500

NEUVIÈME APPEL du 10 au 19 MARS

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

SIÈGE DE LA CAMPAGNE: 55 OUEST, RUE ST-JACQUES — TEL. MA: 8101

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ CANADIENNES FRANÇAISES



Le ministre des Travaux publics a reçu jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'est), le mardi 18 mars 1941, des soumissions pour la superstructure en acier du nouveau pont interprovincial sur la rivière Mississaguash, près d'Amherst, N.-E., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour superstructure de pont en acier, rivière Mississaguash, N.-E."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice public fédéral, Bedford-Row, Halifax, N.-E., ancien bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., station postale "H", Montréal, P.Q., hôtel des postes, 26, rue Adelaide, Toronto, Ont., ainsi qu'aux bureaux de poste d'Amherst, N.-E., de Sackville, N.-B., Windsor, Ont., et de Hamilton, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constitutives, garantie sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons émis pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

REMARQUE. — Le ministère fournira les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que ledit plan et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions, si les plans et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 14 mars 1941.

Ministère des Trava

L'impôt sur le revenu et les dons aux oeuvres

On ramènerait de 50 à 10% la déduction permise en certains ca

Ottawa, 17. (Par Adjuditor Savard, correspondant parlementaire du CANADIAN.) Le 15 février dernier, l'honorable J.-L. Illeley a annoncé que les contributions aux œuvres patriotiques déductibles du revenu imposable seraient réduites dans le prochain budget. Il a fait remarquer que la loi, dans sa forme actuelle, autorise ces déductions jusqu'à concurrence de 50 pour cent du revenu net imposable, quand il s'agit de contributions versées à certaines sociétés patriotiques approuvées, et il a déclaré que cette proportion sera tout probablement ramenée à 10 pour cent, ce qui est le maximum des déductions permises dans le cas de dons aux œuvres de charité ordinaires et de contributions versées directement au gouvernement fédéral, les autorités étant d'avis que le maximum des déductions autorisées pour tous les dons aux œuvres de charité, de quelque nature qu'ils soient, sera fixé à 10 pour cent du revenu net imposable. Il a été question de mettre la réduction précitée en vigueur le 1^{er} janvier le 29 février 1941.

On a depuis fait remarquer au gouvernement qu'il conviendrait de modifier cette décision à cause de la campagne de souscription aux œuvres de guerre qui sera lancée le 24 mars et se terminera le 7 avril prochain. Après mûres délibérations, on a décidé que le maximum des contributions aux œuvres de charité de toute nature, que l'on se propose de fixer à 10 pour cent du revenu impossible dans le prochain budget, pourra être porté à 40 pour cent à l'égard des dons faits à la caisse des œuvres de guerre, pourvu que ceux-ci aient été souscrits avant le 7 avril et versés le ou avant le 31 décembre 1941.

On a jugé que le chiffre de 40 pour cent était plus justifié que celui de 50 pour cent car le cinquième environ des deniers recueillis durant la campagne sera affecté à des fins autres qu'aux oeuvres de guerre.

La modification que l'on projette d'apporter au budget mettra fin aux disparités dans le traitement accordé aux oeuvres de secours de guerre, permettra le lancement de la campagne

selon les plans prévus et, exception faite d'un traitement de faveur d'un caractère absolument provisoire, toutes les œuvres de charité seront, grâce à elle, placées sur un pied d'égalité en ce qui regarde les contributions déductibles du revenu imposable.

Les droits de la veuve à l'héritage

L'assemblée législative de l'Ontario veut modifier la loi actuelle

Duckworth a proposé à l'Assemblée législative de l'Ontario que la veuve hérite de tout l'argent laissé par son mari, si la somme ne dépasse pas \$50,000. Il fit cette proposition au cours du débat sur un projet de loi de...

droits prioritaires sur les premiers \$5,000, aurait droit aux deux tiers d'un héritage ne dépassant pas \$50,000 et à la moitié d'un héritage d'une valeur plus élevée.

Avant le débat, un précédent fut établi quand le sénateur Claude Pepper, représentant démocrate de la Floride, a pris la parole à la Chambre. Le sénateur a promis que les Etats-Unis ne se désolidariseraient pas du reste du monde après cette

guerre.

 **Les braconniers vont disparaître de la province**

(Suite de la page 13)

qui pêchent ou chassent durant les "mois défendus", à ceux qui utilisent des armes ou des instrument prohibés ou à ceux qui s'aventurent dans les endroits réservés.

ré, au cours de l'entrevue à laquelle M. Avila Bédard, sous-ministre des terres et forêts, de la chasse et de la pêche assistait, que la vente des permis de chasse et de pêche a rapporté environ \$50,000 durant l'année 1948.

C'est vous direz que la population a compris qu'il lui fallait se conformer à la loi et se procurer le permis en question. D'autant plus que cette somme a été perçue sans qu'il nous soit nécessaire de recourir à une seule

Tout comme les amateurs de pêche et de chasse du district de Montréal en avaient fait la demande du permis, ces \$50,000 ont été ajoutés au budget de mon ministère; ils nous permettront d'améliorer davantage le

lot du chasseur et du pêcheur.

→ **240.000 nazis à la frontière de Grèce**
(Suite de la page 1)

Bulgarie et la Roumanie ont aussi ordonné que presque tous leurs trains soient désormais réservés à leurs soldats et à ceux du Reich.

En plus des seize divisions qu'il a en face de la Grèce, Hitler en a douze autres en Roumanie.

Bien que le contenu du message que le président de la Turquie, M. Ismet Inönü, a fait tenir au chancelier allemand soit toujours secret, on a confiance, dans les milieux grecs de Belgique, que tôt ou tard les Turcs divulguent les Anglois et les

... Pour ce qui est de la Yougoslavie, tout ce qu'on en peu espérer, pour le moment c'est qu'elle continuera de refuser de démobiliser son armée.

Unge-
S
de permettre au Reich de faire passer ses troupes et son matériel sur son territoire ou encore d'y établir des hôpitaux militaires.

Une dépêche de Salonique dit enfin que les Grecs qui parlent l'anglais sont appelés sous les armes.

La Cie de papier Rolland a réalisé un meilleur profit d'exploitation en 1944

L'INDICE DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE AU CANADA

Year	Share Price (approx.)
1936	100
1937	108
1938	102
1939	105
1940	125
1941	123

The BANK of NOVA SCOTIA

[illegible]

The figure contains two charts. The left chart, titled 'THE COURSE OF THE INDEX 1939 - 1941', is a line graph showing the index value on the y-axis (ranging from 60 to 120) against time on the x-axis (labeled with years 39, 40, and 41). The index starts at approximately 115 in early 1939, peaks at 120 in late 1939, then drops sharply to a low of about 60 in early 1940. It then rises steadily to about 110 by late 1940, before dropping again to around 80 in early 1941. The right chart, titled 'Monthly Changes in terms of One Average Monthly Change', is a bar chart showing the percentage change in the index for each month from 1939 to 1941. The y-axis ranges from -3 to +3. The chart shows significant volatility, with a major drop in early 1940 followed by a period of recovery and then another drop in early 1941.

L'International Nickel Co. présente un Il faut trouver

Le rapport de l'International Nickel Company of Canada, Limited, et de ses filiales pour l'année terminée le 31 décembre dernier révèle un profit net de \$23,544,772 en fonds américains, après avoir pourvu à toutes les charges. Ce bénéfice équivaut après avoir défrayé les dividendes privilégiés, à \$2.39 par action ordinaire et se compare avec un bénéfice net de \$26,874,486 ou de \$2.39 par action ordinaire l'année précédente.

La réserve pour les Impôts, y compris les impôts sur les excédents de bénéfices, a atteint \$11,133,762, soit 49.2 pour cent du bénéfice net contre seulement \$11,522,121 ou 18 cents par action en 1923.

Pour le dernier trimestre de 1924, la compagnie a réalisé un profit net de \$9,119,668 ou de 19 cents par action ordinaire contre \$10,262,660 ou 67 cents par action le trimestre correspondant de 1923.

Les revenus des ventes ont atteint \$142,702,934 durant l'année et les frais ont été de \$73,234,214. Le profit net d'exploitation s'est établi à \$69,568,720.

Le bilan au 31 décembre révèle des disponibilités de \$103,937,761 y compris \$31,274,729 en espèces et des disponibilités de \$21,597,721, laissant un fonds de roulement net \$75,969,069 contre \$64,528,000 à la fin de 1923.

En adressant son rapport aux actionnaires, le président, M. Robert C. Stanley, fait remarquer que durant l'année écoulée la compagnie a vu des

paroissemes sont sensiblement en sur l'an dernier au même se la campagne, et on s'attend, part, à de nouvelles surprises. lies. Il y a une amélioration au Réserves au cours de la journée et même s'il reste encore du à récupérer durant cette section, l'pectives sont meilleures qu'il'avait été les jours précéd contribution des coléars, qui imposante les années dernière re plus généreuses que jamais dra pousser l'effort à fond, d'hui et demain, aux Noms le féminin et dans la section ployés où les souscriptions beaucoup plus difficilement le.

"La tâche qui nous attend cette dernière étape, a déclaré, l'honorable F-Philippe président de la campagne, es colossales. Tout ce que je p- c'est que la réponse générale nous amis de Montréal et lieuti- doit être plus forte que

De l'avis d'ingénieurs compétents y compris des ingénieurs conseils indépendants, les dépôts de Steep Rock, en quantité et en qualité, sont plus que suffisants. Ceux qui ont déjà fait le	Ann. term. le 31 déc.
	1910 1912
Ventes nettes	148,782,954 126,303,280
Coût des ventes	72,362,216 66,870,792

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729	730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742	743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755	756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768	769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781	782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000
		votre compagnie, à savoir: a) le détournement de la rivière Seine; b) l'assèchement du lac Steeprock; c) l'exploitation de la zone de la rivière. Il est raisonnable de prétendre qu'il existe un débouché immédiat, à des prix rémunérateurs, pour les produits de 100 tonnes de ce minerai par an.				Dép. générales.....		78.426.752	18.933.425																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					

térêts privés, la question de force ma- trice comporte le règlement avec les intérêts mis en cause ainsi que la source d'approvisionnement. Des ad- ministrations pour répondre	ACTIF Co. de prop.:	— 21 décembre — 1949 1949 Dominion Bank Book Co., Ltd. Fred-A. Lallamand Ref. Co. of Can. Albert Hudon Socor. Mon. Louis Beauchien
--	--	--

1	trés privés, la question de force monétaire comporte le même aspect que les intérêts mis en cause ainsi que la source d'approvisionnement. Des négociations sont entamées pour trouver une solution à ce problème.	ACTIF 1940	31 décembre 1940
2	Il est d'une importance nationale d'entreprendre le plus tôt possible l'exploitation des réserves de Starn Rock, mais tant que la question de la force motrice ne sera pas réglée et que qu'il n'aura pas été obtenu le droit de détourner les eaux de la rivière Seine, tout projet immédiat est impossible.	Co. de prop. Au début de l'an Addit. du provision	\$ 1,162,357 215,164,750 5,391,124
3	Il est à espérer que les pourparlers en cours avec les propriétaires, y compris la Commission hydro-électrique d'Ontario, donneront des résultats à brève échéance.	Rés. de dép. Rés. d'épui. Placements x-Val. moh. det. Inventaires Val. rec. Val. couv. Encaisse Payé d'av.	228,492,482 48,721,922 134,121,061 1,812,025 22,262,816 9,295,253 2,539,131 55,669,601 400,464
4		Total	279,164,908
5		x-Contre la réserve pour rachat.	
6		PASSIF	
7		Pris. Tr.	21,627,825
8		x-Cap. ord.	60,964,771
9		Co. pay.	6,595,421
10		Rés. pour imp.	21,518,814
11		Rés. pour pay.	48,721,922
12		Rés. re: rach.	16,231,413
13		Rés. re: plac et	3,224,555
14		Rés. re: l'indian	6,295,304
15		Surplus de cap.	60,656,500
16		Surplus gagné	71,237,217
17		Ajust. sur le ch.	7,483,462
18		Total	279,164,908
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

10	10	Japon: yen	2245	(Suite de la page 12)	Dr A. Crepeau, René Fejman, G. Stankias Chailfourt, Liée
4	6	Taux de la Commission du contrôle du change étranger:			
9	11			la Division n'aura plus le droit de	
2	6	Achat	Vente	supplément, ainsi à des salaires insuffi-	M. l'abbé Arthur Champagne, Aig.

[illegible]

2	4	decidement le paye, et l'organisation	peuvent être considérés comme
3	4	ne fait jamais défaut. Il existe à New-	sensiblement le nombre des chômeurs,
5	0	York une institution qui pourvoit à	et elles lancent un appel pressant aux
6	1	la surveillance des enfants quand les	industriels et aux commerçants de la

decidement le payeur d'organisation ne fait jamais défaut. Il existe à New York une institution qui pourvoit à la surveillance des enfants quand les parents ne peuvent y voir eux-mêmes.

Ainsi, au lieu de s'astreindre à aller conduire et rechercher les enfants à l'école, les conduire aux terrains de jeux, les promener, les mener au zoo, au théâtre, les mères en confient le soin à des personnes fiables, désignées par l'organisation qui en prend la responsabilité, et cela pour un coût minime. Une seule personne a évidemment plusieurs enfants sous sa garde, mais les parents n'ont rien à craindre.

Sensiblement le nombre des chômeurs, et elles lancent un appel pressant aux industriels et aux commerçants de la ville afin qu'ils donnent leur préférence aux Montréalais quand ils auront des emplois à donner.

De cette façon, en compte que le budget de \$1,890,000, préparé en février, sera suffisant. On prévoit que le nombre des secours diminuera graduellement, au fur et à mesure que la saison chaude avancera. D'aucuns entretiennent la possibilité d'une disparition prochaine des allocations de chômage.

russe St-Henri; Congrégation Enfantine; paroisse St-Jean-Berchmans; paroisse Enfants de Marie; paroisse St-M. Tabbé J.-Z. Dufort, R.-A. Girardin Lee, Bouffard Martin, Mme R.-R. Joly, François Joly J.-M. Lacombe, les Lalonde, les Lacombe, les Lanthier, Succession Lanthier, Le Jean Lemay, Alphonse Lapierre, Luc-Procer des Hommes, paroisse St-Jean-Baptiste, les Macdonald, l'abbé Édouard, Mme Wm McNally, Mme Montréal Rangle Club, L. M. Ouellet, Phelan, Pigeon et M. L. Pigeon, Routhier, R. F. Roy, Simmond, Taverne Cadillac, R. M. D. Thériault, J.-Adolphe Thibault, Zénon Trudeau, Placide Van Dorpe, E.-E. Vautour, L. Giamias Villeneuve.

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin MELCHERS

CRISTAL D'OR

38 cc. \$1.00
50 cc. \$1.25
75 cc. \$1.50

Produit de Melchers Distillers Limited, Montréal et Northville

Voici le Printemps... C'est le moment de commander votre

COMPLET ET PALETOT

Le plus grand choix de tissus de qualité jamais offert: véritables worsteds anglais, tweeds et gabardines anglaises de qualité irréprochable.

COUPE ET CONFECTION GARANTIES

THES SPECIAL \$22.95 et plus

Faites sur mesure

J. E. BOLDUC

TAILLEUR EN CHEF

271, Ste-Catherine est - BELAIR 1376

TOUT SECOURS RETIRÉ À DEUX CATÉGORIES DE SANS-EMPLOI

Les personnes seules et les ménages sans enfant

La Ville ne peut assumer tout le fardeau des secours sans faire des retranchements — Limite de \$12 par semaine — On tiendra compte de tous les gains — La Ville paiera les loyers

A partir du 31 mars, la Division de Chômage de Montréal cessera de distribuer les allocations de chômage aux personnes seules ainsi qu'aux ménages sans enfants et aux personnes qui ont un seul dépendant, en outre, les allocations qui se trouveront inférieures à celles ordinairement accordées aux cas de deux personnes vivant ensemble, seront supprimées, et l'on tiendra compte de tous les gains des membres d'une famille, sans exception, dans le calcul des allocations maintenues; celle-ci ne pourra plus dépasser \$12 par semaine, quelque soit le nombre des dépendants.

C'est la décision qu'ont prise hier après-midi les autorités municipales, après consultation avec la Commission Municipale de Québec et le surintendant de la Division de Chômage, M. N. Boudet. On sait qu'à partir du premier avril les gouvernements fédéral et provincial, cessent de contribuer aux secours directs. La Ville se trouve donc dans le cas d'assumer seule la responsabilité des allocations.

Si la Ville avait continué la distribution des secours sur l'échelle actuellement en vigueur, il aurait fallu un crédit global d'environ \$4,500,000; or elle est dans l'impossibilité d'apporter une telle somme. Il y a actuellement environ 9,600 cas de secours, dont au moins la moitié, soit 4,800, sont des personnes qui n'ont pas travaillé depuis 1932, sauf aux travaux saisonniers et occasionnels dits de chômage. Pour eux, qui représentent environ 42,000 personnes, le budget

L'hon. Adélard Godbout hôte d'honneur au dîner annuel de la St-Patrice



Un grand dîner a été offert à l'occasion de la fête patronale des Irlandais, hier soir, à l'hôtel Windsor. L'hon. Adélard Godbout en était l'hôte d'honneur. Au dire de M. le docteur L. P. Nelligan, président de la société St-Patrice, qui était la première fois qu'un premier ministre du Québec assistait au dîner annuel de la St-Patrice. On remarque, ci-haut, de gauche à droite, M. le docteur L. P. Nelligan, l'hon. Henri Groulx, ministre provincial de la santé et du bien-être social, M. F. L. Connors, l'hon. sénateur W. J. Hushion, M. l'abbé Gerald McShane, l'hon. Adélard Godbout, M. le docteur L. P. Nelligan, président de la Société St-Patrice, Mgr Lawrence Whelan, vice-chancelier du diocèse, Mme L. P. Nelligan, son honneur M. Adhémar Raynaud. (Photo CANADA)

L'unité nationale actuelle doit durer après la guerre

L'honorable Adélard Godbout, hôte d'honneur au dîner offert à l'occasion de la Saint-Patrice, hier soir, déclare que l'avenir de notre pays dépend de la bonne entente entre ses habitants

Heureusement lorsque nous parlons d'unité nationale, nous ne sommes pas en présence d'une innovation, ni d'un principe à expliquer. Depuis la cession du Canada, l'opinion publique ne s'est jamais désintéressée de la question de l'unité. Nos hommes politiques y ont toujours attaché de l'importance. Chacun s'est aperçu que le progrès du Canada dépendait de l'union des provinces et des groupes ethniques de notre pays. Malheureusement, en temps de paix, le besoin d'unité n'a pas été senti, entre les provinces et entre les différents groupes ethniques du Canada, a été parfois perdu de vue en certains milieux influents, à cause du jeu d'intérêts particuliers, et cela a empêché l'unité canadienne d'atteindre son apogée.

C'est une question que ne peut traiter sans gêne, parce qu'il y a eu des fautes et des hauts faits des deux côtés, et, probablement, aucun de nous ne peut se soustraire à sa part de responsabilité. Ce qui nous préoccupe le plus, cependant, c'est que l'on ne peut dire que, au début de la présente guerre, le sentiment d'unité nationale était ce qu'il aurait dû être. La crise actuelle, et l'effort national qui s'ensuit, nous a ouvert les yeux, et nous faisons montre, actuellement, d'un bel esprit d'entraide aux yeux du monde. Les Canadiens des neuf provinces sont unis.

Voilà ce qu'a dit l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, à l'issue du dîner offert, hier soir, à l'hôtel Windsor, à l'occasion de la fête patronale des Irlandais. Présent par M. le docteur L. P. Nelligan, président de la Société St-Patrice, l'hon. M. Godbout a de nouveau souligné combien il importe que la bonne entente continue de progresser au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, une fois

R. S. Francoise-Romaine nommée provinciale des RR. SS. de la Providence

La Généralat de la Congrégation des RR. SS. de la Providence vient de nommer la R. S. Francoise-Romaine, supérieure de l'une des provinces de la congrégation dont la Maison-mère est l'Institut des Sœurs-Muettes. La nouvelle mère provinciale était depuis trois ans supérieure du Jardin de l'Enfance de Notre-Dame-de-Grâce. Elle occupa aussi plusieurs postes importants dans cette congrégation. Mme André Trudeau, de Joliette, est la mère de la R. S. Francoise-Romaine.

Les braconniers vont disparaître de la province

C'est ce que déclare l'hon. P.-E. Côté—Les permis rapportent \$50,000

De passage à ses bureaux du nouveau palais de Justice, l'hon. P.-E. Côté, ministre des terres et forêts, de la chasse et de la pêche dans le cabinet Godbout, a déclaré hier, au cours d'une entrevue, que les officiers de son ministère ont tout récemment reçu l'ordre de doubler de vigilance dans l'accomplissement de leurs fonctions. Ceux qui se sont rendus aux exigences raisonnables arrêtées au sujet du paiement des permis désormais nécessaires ont montré tellement de bonne volonté qu'ils méritent d'être protégés, a ajouté l'hon. M. Côté.

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau à l'Oratoire demain

La fête de saint Joseph sera marquée de grandes solennités

Le sanctuaire du Mont-Royal connaîtra demain une des journées les plus glorieuses de son histoire. Dignitaires ecclésiastiques et civils, patrons et ouvriers, riches et pauvres, dans un commun élan de piété et de foi iront rendre leurs hommages à saint Joseph, le patron de l'Eglise universelle.

Un programme très élaboré vient répondre à la piété des fidèles dont 100,000 au-delà ont fait parvenir par le courrier, leurs intentions.

Cet après-midi, à 3 heures, M. G. Sanche, curé de la paroisse de la Côte-des-Neiges, assumera la prédication et les étudiants de la Villa-Maria, dirigés par les Dames de la Congrégation, se chargeront du programme musical.

Après l'office de 8 heures 15, au cours duquel son Exc. Mgr Bonhomme exposera aux pèlerins ce que la famille reçoit de l'Eglise, et leur rappellera ce qu'elle attend d'eux, des prières, des chants, des instructions se succéderont jusqu'à minuit.

A l'issue de la messe de minuit, il y aura distribution de la sainte communion. D'autres messes seront célébrées pendant 12 heures consécutives.

Une personne tuée et une vingtaine d'autres blessées dans des accidents divers

M. Joseph-Robin Fontaine, de Montréal, perd la vie dans une collision survenue pendant la violente tempête d'hier matin, à Saint-Elzéar. Policier blessé en pourchassant un prisonnier

Un homme perdit la vie et une vingtaine d'autres personnes furent blessées plus ou moins grièvement, au cours de la journée d'hier, dans divers accidents survenus dans la région métropolitaine. Plusieurs de ces accidents, y compris celui qui coûta la vie à un monténégrin de 32 ans, se produisirent pendant la violente tempête qui balaya, hier matin, plusieurs municipalités situées au nord et au sud de la métropole. Aux petites heures de la nuit, la neige se mit à tomber, poussée en rafales par un vent violent qui atteignit en certains endroits une vitesse de cinquante milles à l'heure. Cette violente tempête rendit la visibilité des plus difficile sur certaines routes, causant plusieurs accidents, ici et là, dont l'un mortel.

Tués dans une collision
Peu avant 8h, hier matin, un autobus de la Compagnie de transport provinciale, conduit par M. Gaston Guimond, 8411 rue Lajeunesse, qui venait de Sainte-Thérèse, se dirigeait vers Montréal. En sens contraire, une suite d'une vingtaine d'autos gagnaient Saint-Elzéar. A un endroit, près de Saint-Elzéar, l'auto qui se trouvait en tête de la longue suite, entra en collision avec l'autobus. Un des passagers de l'autobus, M. Joseph-Robin Fontaine, 32 ans, 5955 rue de Normandie, fut tué instantanément par le choc. Ses deux compagnons, MM. Lucien Deschamps, 37 ans, 1207 rue St-Hubert, et François Potvin, 30 ans, 3489 rue Berli, furent blessés. Ils furent transportés à l'hôpital Général de Montréal, (édifice du centre), souffrant d'un violent choc nerveux et de contusions à la tête. Le cadavre de M. Fontaine fut transporté à la morgue de Montréal, où une enquête sera tenue incessamment par le coroner Richard-L. Duckett.

Autres accidents causés par la rafale
Trois personnes furent victimes d'un accident de la rue, hier matin, au cours de la tempête, à Ville-Saint-Laurent. Ce sont Mme R.-A. Labelle, 43 ans, 3841, avenue Verdun, Mlle Alice Craig, 26 ans, 3625, rue Marquette, et Juliette Maynard, 19 ans, 1880, rue De Laroche. Toutes trois marchaient sur la chaussée, rue Principale, et se rendaient à leur travail. A l'angle de la rue Ouimet, elles furent heurtées, dans la tempête, par une auto. Le chauffeur stoppa sans continuer sa route sans donner son nom. Deux des victimes, Mme Labelle et Mlle Craig, furent hospitalisées à l'hôpital de Ville-Saint-Laurent, et Mlle Maynard put réintégrer son domicile après avoir été pansée à cette institution. La police de Ville-Saint-Laurent est à la recherche du chauffeur.

Chronique militaire
L'armée formera ses officiers selon de nouvelles méthodes
On a aboli la méthode de promotion par voie de sélection pour instituer un nouveau système, plus sévère, d'après lequel les cours sont prolongés et multipliés, ainsi que les stages dans les centres d'entraînement

A compter du 1er avril 1941, de nouvelles méthodes d'entraînement pour les officiers seront mises en vigueur, afin d'augmenter la compétence et la valeur des officiers de l'armée canadienne et en particulier de ceux qui iront combattre outre-mer.

Voici le système proposé par les quartiers généraux du district No 4. La principale différence entre le nouveau système et l'ancien est qu'un officier ne pourra obtenir sa qualification sans avoir fait un stage variant de deux semaines à trois mois, selon le grade à obtenir.

Dans les unités de l'armée active, c'est seulement après quatre mois d'entraînement dans le rang, qu'un membre de l'unité pourra être désigné par son commandant comme candidat au grade de sous-lieutenant.

Après un stage de quatre semaines dans un centre d'entraînement pour subir son entraînement élémentaire ou entraînement de base, le nouveau cadet n'obtiendra son grade de sous-lieutenant qu'après avoir suivi pendant six autres semaines, au centre d'entraînement, des cours sur l'organisation, la tactique, l'équipement et sur toutes les matières particulières à l'arme qu'il aura choisie.

Pour obtenir le grade de lieutenant, un sous-lieutenant de l'armée active devra faire un stage variant selon les armes, à un centre d'entraînement avancé.

Pour faire passer un lieutenant au grade de capitaine, on procédera par méthode de sélection en tenant compte du nombre d'années de service et des aptitudes du candidat.

Il faut trouver \$157,549 d'ici quarante-huit heures

C'est la tâche qui incombe aux auxiliaires — La réunion de clôture a lieu demain soir à l'hôtel Windsor — Déclaration de M. Brais. Encouragement de Mgr Charbonneau

Il reste moins de quarante-huit heures aux auxiliaires pour que la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises atteigne son objectif de \$141,500.

Aux dernières nouvelles, hier soir, on annonçait, au comité central, \$283,951, ce qui laisse une marge de \$157,549 à combler d'ici demain soir, alors que le résultat sera annoncé à un grand rassemblement public à l'hôtel Windsor.

Construction et vente des autos seront restreintes

M. Howe annonce que le gouvernement projette de continger la production des automobiles pour conserver les matériaux et la main-d'œuvre aux industries de guerre

Ottawa, 17 (P.C.) — Le ministre des Munitions et des Approvisionnements, l'hon. M. Howe, a déclaré ce soir que les autorités projettent de continger la production et la vente des automobiles, dans le but de conserver les matériaux et la main-d'œuvre pour l'industrie de guerre.

Ce projet consiste à fixer un contingentement ne dépassant pas le nombre de voitures produites durant l'année dernière. M. J. H. Berry, contrôleur de l'industrie de l'automobile,

est à préparer l'échelle des contingentements.

Le gouvernement voudrait faire perdre à certaines gens l'habitude de s'acheter une automobile aussitôt qu'ils ont quelques centaines de dollars d'économies.

En 1940, les industries canadiennes de l'automobile ont produit 110,126 voitures, alors qu'elles en avaient manufacturé 108,368 en 1939. Ces chiffres proviennent de l'Office de la statistique.

La production durant les deux premiers mois de l'année courante est inférieure à celle de la même période l'an dernier: 22,000 voitures, cette année contre 25,400 l'an dernier.

L'importation des voitures de l'étranger est limitée par les règlements du change, de sorte que les manufacturiers canadiens ont produit plus que d'habitude en 1940. Le gouvernement prendra cette mesure non seulement pour conserver les matériaux et la main-d'œuvre aux fins de guerre, mais aussi pour garder au pays le plus possible l'argent qu'il est nécessaire d'en faire sortir pour payer les huiles brutes d'où l'on tire l'essence à moteur.

Résultat de l'examen pour l'admission à l'étude de la pharmacie

L'examen semestriel pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu les 6 et 7 mars 1941, à l'université de Montréal et à l'université Laval, Québec, avec le résultat suivant: Admis à l'étude de la pharmacie: MM. Marcel Régnier, Georges Lachance, André-Albert Girard, Jean-Jacques Chaine, Laurent-Guy Audette, Armand Grenon.

Admis à l'examen des Lettres: MM. Georges Chaput, André Fortin. Admis à l'examen des Sciences: MM. Jacques Montplaisir, Nathan Fernley, Réjean Legrand, H. Goldenberg.

La dramatique histoire d'un homme que la désillusion aurait porté au suicide

Un fermier qui aurait abandonné sa terre dans l'ouest canadien et qui serait venu dans la métropole chercher fortune, aurait tenté de se lever la vie, vers 8 h, hier soir, de façon dramatique. Il se serait couché sur la voie ferrée du pont Victoria, après s'être rasé la gorge présumément avec un rasoir. Il s'agit de Peter Segie, 52 ans, sans lieu de domicile connu et qui demeurerait autrefois à Kélinato, Saskatchewan. Il est actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital du centre de l'hôpital Général de Montréal, surveillé par un agent de police, car il devra comparaître, en correctionnelle, sous une accusation de tentative de suicide si, toutefois, il survit à ses blessures.

D'après les renseignements recueillis par les policiers enquêteurs, cet homme, qui présente les symptômes d'un déséquilibre, fut heurté par un tramway de la Montreal Southern Counties Railway Company, sur le pont Victoria, à un endroit sis à environ 500 pieds de l'entrée, du côté de

Montréal. On le transporta d'urgence à l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, puis on le transféra à l'hôpital du centre de cette même institution.

Cet homme entra, dimanche soir, dans la salle de rédaction du Canada où, il se donna comme la victime de persécution constantes. Il déclara que les "Rouges" voulaient se débarrasser de lui et que d'autres l'avaient aussi pourchassé "pour le jeter dans le cadavre". On fit alors une enquête pour déterminer si l'agression d'un patient d'une institution préposée au traitement des maladies mentales puis finalement, on le confia à la police qui lui donna un repas et un gîte pour la nuit aux quartiers généraux de la police municipale.

Le lieutenant Romuald Gratton, du poste No 9, (à la Pointe-Saint-Charles), fit enquête dans cette affaire de concert avec le sergent-détective Joseph Bonnier, de la Sûreté municipale et les agents Curtis et Bellefeuille, de Radio-Police.

R. S. V. P.
Par Adrien ROBITAILLE

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES:

Police, incendies, accidents	HA 5121
Sport	HA 5124
Directeur de l'information	HA 5481
Atelier de composition	HA 1422
Service d'information	HA 5207
Circulation et expédition	HA 5124
Rédacteur en chef	HA 5454

Coopérez avec l'Angleterre pour écraser le nazisme. Achetez des certificats d'épargne de guerre maintenant.

R. ÉMARD

Maison établie en 1907

BOIS DE CONSTRUCTION

Beaver Board - Ten Test - Gyproc
Finition en pin et B.C. Fir - Portes
et panneaux de toutes épaisseurs et
merisier et en B.C. Fir - Plancher de
bois franc

4463, rue Papineau - AM. 6509